

COMMUNE DE



TRESBŒUF

Bulletin
municipal

Bonne année 2022



janvier 2022 | N°75

www.Tresboeuf.fr

SOMMAIRE



Actualité Municipale

- Festivités de Noël 4 - 5
- Commémorations du 11 novembre et du 5 décembre 6
- Petits Boulots été 2021 6
- Vaccibus 6
- Diagnostic pour entretenir et préserver notre patrimoine 7
- Travaux publics, du confort sous les pieds et sous les roues 7
- Développement de la commune, des orientations pour demain 8
- Urbanisme, vigilance, rigueur et adaptation 9
- Brèves 9
- Eau potable et eaux usées, agir pour l'environnement et pour son porte-monnaie 10



Vie communale

- Née à Tresbœuf 11
- Naissances, décès, mariages 12
- Du nouveau à l'accueil de loisirs, plein d'enfants et de projets 12
- Activités manuelles, don de laine pour les décorations de Noël 2022 13
- Amicale des Sapeurs-Pompiers de la Couyère, le mot du président 13
- L'école de Tresbœuf mobilisée et engagée 14 - 15
- Une nouvelle structure d'accueil de jeunes enfants à Tresbœuf 15
- AGT Badminton 16
- Office des Sports Cantonal du Sel-de-Bretagne, bouillonnant de projets 16
- Football Club Canton du Sel 17
- Les pêcheurs de la Mée 17
- Téléthon 2021 18



Sur le territoire

- Le programme Breizh-Bocage a fêté ses 10 ans 19
- Aide à l'installation agricole de Bretagne Porte de Loire Communauté 19
- Rénovation de mon logement, par où commencer ? 20
- Arnaque aux faux RIB dans les boîtes mail ! 20
- Les associations mobilisées autour de la solidarité 21
- Prévenir le surendettement 21
- Les associations mobilisées autour de la solidarité 21
- Coworking au Steriad 22
- La culture au plus près de chez vous 22



Conseil municipal

- Synthèse des Procès Verbaux 23

Bulletin semestriel d'informations communales.

Responsable de la publication : Laurence Roux, Maire
Commission Communication :
Océane Rouillé (rédaction - coordination),
Romain Vacherot, Vanessa Jouand (rédaction),
Gérald Nimal (mise en page).

Impression : Imprimerie Fertard
02 99 47 06 74
Dépôt légal / N°629 du 8 mars 1985
ISSN en cours
Tirage : 650 exemplaires

LE MOT DU MAIRE



Meilleurs vœux 2022 !

L'année 2021 vient de s'achever avec son lot d'épreuves, mais aussi de réussites. Au cours du second semestre 2020, la nouvelle équipe municipale s'est immergée dans les dossiers communaux. Les douze derniers mois ont permis de transformer les intentions de mandat en programme structuré. Certains projets se sont déjà concrétisés.

Les efforts importants de communication et d'animation de Tresbœuf, en concertation avec les associations locales, ont donné la possibilité aux Tresbourgeoises et Tresbourgeois de s'investir dans la vie de la commune. Ils ont pu apprécier ensemble des moments de convivialité, malgré un contexte sanitaire parfois pesant.

C'est avec fierté que nous avons pu livrer la nouvelle boucherie, dont le projet avait été initié par la précédente équipe municipale. Nous sommes ravis de constater l'engouement immédiat des habitants pour ce dernier. De même, la reprise réussie de l'épicerie et du salon de coiffure contribuent à la dynamique globale de la commune.

Une remise en état progressive des chemins ruraux est venue compléter les travaux d'entretien des voiries. La récente intervention dans les allées du cimetière devrait en rendre l'accès plus confortable pour tous. Un diagnostic des voiries les plus endommagées a permis de programmer d'importants travaux de réhabilitation, qui débiteront au printemps prochain dans le Bas Tresbœuf.

Le diagnostic structurel et énergétique, réalisé sur plusieurs bâtiments publics, pose le socle de plusieurs opérations de réhabilitation, qui seront échelonnées sur les années à venir. Le projet de lotissement est relancé. Il prendra une forme nouvelle, optimisée techniquement et financièrement, avec une offre diversifiée pour les familles et les seniors. Un accompagnement d'ensemble par le Pays des Vallons de Vilaine viendra apporter de la cohérence dans tous ces projets.

Nous aurions voulu vous réunir pour vous présenter toutes ces initiatives qui nous tiennent à cœur et célébrer ensemble l'année 2022 qui s'ouvre à nous. A notre grand regret, le contexte sanitaire ne le permettra pas. D'ores et déjà, nous réfléchissons à un temps convivial sous une autre forme et aux beaux jours, pour vous retrouver.

Tournés vers l'avenir, les élus de Tresbœuf se tiennent néanmoins à votre écoute. Tout au long de l'année à venir, ils concentreront leur énergie pour vous offrir une cadre de vie de qualité.

Au nom du conseil municipal et des agents de la commune, je vous souhaite tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute de manière bien singulière. Qu'elle ne nous empêche pas d'avancer, de construire et d'espérer.

Laurence ROUX
Maire de Tresbœuf





Festivités de Noël

UNE FIN D'ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS



Comme elle s'y était engagée dans son projet de mandat, la nouvelle équipe municipale a commencé à développer des animations familiales et culturelles sur la commune.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, un programme festif a été proposé tout au long du mois de décembre : décorations participatives, boîte aux lettres du Père Noël, concours de dessins et plusieurs spectacles. L'ensemble des commerçants ont également mis en lumière cet esprit de Noël et des fêtes au travers de belles vitrines et décorations.



Concert de l'école de musique de la Sainte-Cécile

Dans la salle Jean-Baptiste Chevrel, une quarantaine de musiciens de l'école de musique de la Sainte-Cécile a offert un concert haut en couleurs.



Lutinerie de Noël

Le spectacle « Lutinerie de Noël » a attiré environ 120 jeunes spectateurs et leurs familles. Au gré de cette surprenante conférence de lutins, les enfants ont découvert de nombreuses histoires sur les origines de Noël à travers le monde, en rires et en chansons.

Les enfants ont aussi percé le secret des paires de chaussettes dépareillées : « C'est le lutin qui vole les chaussettes ! » Les enfants sont ravis et les parents rassurés.



ACTUALITÉ MUNICIPALE

Concours de dessins de Noël

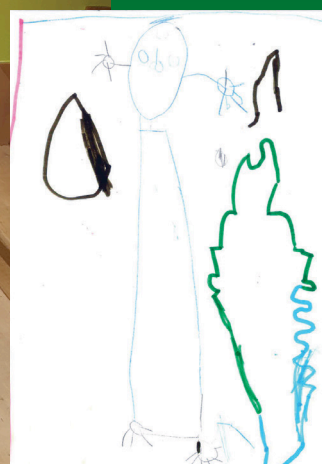
A la fin du spectacle, la remise des prix du concours de dessins a récompensé la cinquantaine de participants et le meilleur dessin de chaque catégorie, à la suite du vote des habitants sur l'application communale IntraMuros.



Capucine et sa récompense : des livres et une sucette Père Noël

Catégorie 4-6 ans

Capucine Boué



Catégorie 10-11 ans

Zelia Pecheux



Catégorie 7-9 ans

Hugo Gledel



Catégorie 12 ans +

Danielle Guiheux



Concert Gospel de Noël

Les festivités se sont clôturées sur un concert Gospel dans l'église, avec le groupe Song of Freedom. Ce spectacle optimiste, puissant et d'une grande qualité a fait salle comble. Les 250 spectateurs ont vibré, chanté et tapé des mains en chœur. L'équipe municipale était heureuse d'observer les sourires à la sortie du concert.

Alors que le contexte sanitaire ne permettra pas d'organiser le temps des vœux 2022 et son traditionnel verre de l'amitié, nous sommes ravis d'avoir proposé ce moment chaleureux et de partage aux habitants. Parmi les habitants, une joie non dissimulée et un souhait largement exprimé : « On a été gâtés et on en redemande ! ». Le début d'une nouvelle dynamique ?



ACTUALITÉ MUNICIPALE

Hommages et drapeaux

Le 11 novembre, Tresbœuf a rendu hommage aux morts pour la France de la Première Guerre Mondiale, ainsi qu'aux soldats français morts au combat au cours des douze derniers mois. La cérémonie s'est déroulée en présence des porte-drapeaux et représentants tresbourgeois de l'Union Nationale des Combattants, des élus de Tresbœuf et des représentants du Centre d'incendie et de Secours de La Couyère. Une gerbe de fleurs a été déposée devant le monument aux morts et une flamme du souvenir a été allumée par des enfants de la commune. Claude Hersant, l'un de nos anciens combattants, a ensuite été mis à l'honneur par la remise de la médaille de

COMMEMORATIONS DU 11 NOVEMBRE ET DU 5 DECEMBRE

bronze du Mérite. Le temps officiel, chargé d'émotion et de fraternité, s'est clôturé par un verre de l'amitié, qui a permis d'échanger et de resserrer les liens.

Le 5 décembre, le rassemblement cantonal de l'Union Nationale des Combattants, organisé cette année à Ercé-en-Lamée, a permis de réunir les représentants de plusieurs communes et pas moins de vingt-six porte-drapeaux, pour commémorer la mémoire des victimes militaires et civiles de la guerre d'Algérie. La commune de Tresbœuf a été heureuse de s'associer à ce moment solennel et fédérateur.



PETITS BOULOTS - ETE 2021

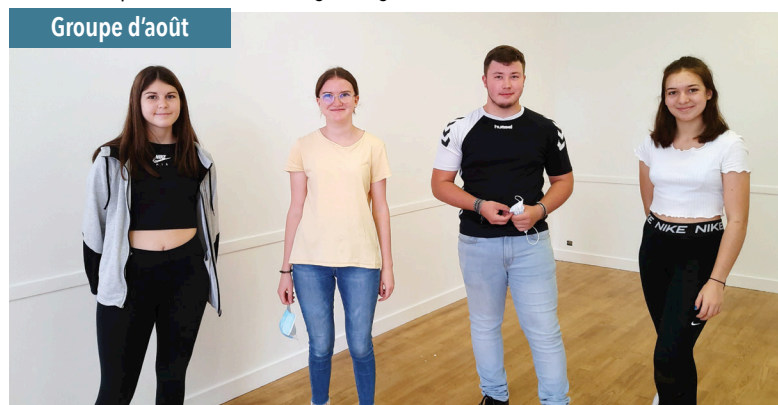
En juillet et août, 8 jeunes de la commune ont été accueillis pour des contrats de 17 heures dans le cadre de l'opération Petits boulots. Le groupe de juillet a réalisé des travaux de peinture sur les jardinières et portes de sanitaires du bourg, de la mise en forme et du tri de documents administratifs, du désherbage de massifs.

Les 4 jeunes ont aussi participé à la distribution du bulletin municipal.

Le groupe d'août a totalement repeint l'une des salles de la mairie, effectué l'inventaire complet des clés des bâtiments communaux et mené une opération de désherbage. Un grand merci à eux !



Landry Gueukam-Petchibi, Soizic Boisnard, Mathis Jeanne, Maëlle Contin.



Elodie Colombeau, Maëline Pecheux, Loann Renaud, Axelle Hurel

VACCIBUS

Le 8 novembre, le Vaccibus a fait une escale à Tresbœuf. Les Sapeurs-pompiers ont réalisé des rappels de vaccins et des primo-injections contre la COVID-19, pendant que l'équipe de la Sécurité Civile, également présente, effectuait des dépistages gratuits. La mairie a assuré les réservations préalables pour les personnes âgées et l'accueil le jour J. Les locaux municipaux ont également été mis à disposition pour la salle de dépistage et de repos post-vaccinal.



Bâtiments publics UN DIAGNOSTIC POUR ENTREtenir ET PRESERVER NOTRE PATRIMOINE

La commune est propriétaire de plusieurs bâtiments, dont des équipements accueillant du public. Ces constructions, plus ou moins anciennes, nécessitent un entretien régulier et parfois des travaux plus lourds de réhabilitation. La salle des sports montre d'importants signes de fatigue et fera l'objet d'une restauration complète. L'ancien presbytère, partiellement occupé par la médiathèque, a déjà vu sa toiture restaurée et une partie des fenêtres remplacées, mais le reste de cette imposante maison mérite une attention particulière. Demain, de nouveaux usages pourraient y voir le jour. L'église constitue l'édifice le plus imposant et le plus patrimonial. Il convient de le surveiller et de l'entretenir pour éviter que les petits bobos liés à l'âge ne se transforment en plaies importantes et coûteuses à soigner...

Un diagnostic structurel et énergétique a été confié à un bureau d'étude pour ces trois bâtiments. Il a permis d'identifier les capacités portantes des structures (*planchers, couvertures...*), les points de fragilité de chacun d'entre eux, les travaux prioritaires à réaliser, les possibilités d'optimisation du confort thermique des locaux. Les premiers scénarios chiffrés permettront d'affiner les projets de travaux à venir.

La salle des sports : travaux à prévoir :

- Renforcement de la charpente
- Etanchéité ou remplacement de la couverture
- Remplacement des châssis, plaques translucides et portes

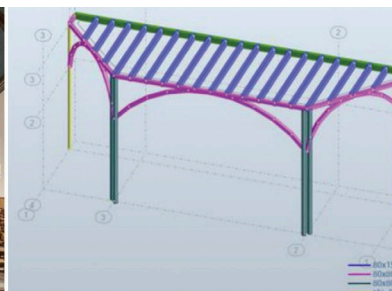
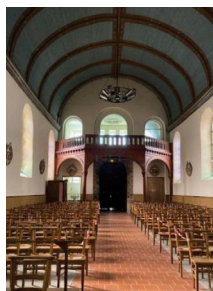
- Mise en conformité de la production d'eau chaude sanitaire
- Réfection des vestiaires, y compris chauffage et ventilation
- Possibilité d'isolation totale du bâtiment et chauffage de la salle
- Production de l'électricité pour le bâtiment en photovoltaïque à étudier

Médiathèque :

- Structure saine
- Planchers du rdc porteurs et conformes à l'usage
- Traitement antiparasitaire à réaliser au sous-sol
- Portance des étages à vérifier en fonction des projets futurs

Eglise :

- Quelques fissures des façades à surveiller
- Salpêtre en pied de mur côté entrée : drainage à réaliser
- Mauvais état des planchers de la sacristie : diagnostic à approfondir
- Faible portance du balcon et balustrade à mettre aux normes : accès public interdit



Modélisation du balcon de l'église.

Travaux publics | DU CONFORT SOUS LES PIEDS ET SOUS LES ROUES

Dans le cadre des travaux d'entretien annuels des voiries communales, le point à temps automatique (PATA) a été réalisé au second semestre 2021. Cette intervention consiste à réparer la chaussée ponctuellement. Une émulsion de bitume et de gravillons est répandue. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en redonnant de l'étanchéité. Lorsque l'état de dégradation de la voirie est plus important, des travaux de restauration lourde s'imposent. Les tronçons les plus endommagés ont été identifiés et priorités. Une intervention était programmée l'été dernier dans l'impasse des Bleuets et dans plusieurs secteurs du Bas Tresbœuf : la Mondrais, la Ville Jean, le haut Pussac, le haut Verrion. Toutefois, les travaux préalables sur le réseau d'eau potable, menés par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil, se sont décalés jusqu'à l'automne. Le chantier de voirie sera donc reporté au printemps 2022, période plus favorable à l'application des enrobés. Les



travaux apporteront plus de confort et de sécurité aux usagers, notamment les cars scolaires.

Côté cimetière, la création du parking a permis d'offrir de meilleures conditions d'accès, mais le stationnement persistait le long de la route départementale (*rue des peupliers*). Les piétons étaient parfois obligés de contourner les véhicules et marcher sur la route pour cheminer jusqu'à l'école. Cette situation pouvait s'avérer dangereuse, sur un axe très sollicité par les poids lourds. L'interdiction de stationner a été formalisée par un marquage au sol. Pour faciliter la traversée du cimetière par les personnes à mobilité réduite, la commune a décidé de transformer les allées principales. Le fond de forme et la structure ont été réalisés en décembre. Le revêtement de surface, en résine gravillonnée beige, sera finalisé en janvier. Un point d'eau sera ajouté à l'entrée côté parking, de même qu'un espace poubelles.



Développement de la commune

DES ORIENTATIONS POUR DEMAIN

Une vision d'ensemble pour anticiper, programmer, financer

Aujourd'hui, Tresbœuf se trouve à la croisée des chemins : les questions de logements, d'équipements publics, de services et commerces, de loisirs et de qualité de l'espace public s'imbriquent étroitement. L'équilibre et l'articulation de ces axes seront les garants d'un développement harmonieux et qualitatif de la commune.

On note un besoin marqué en logements à la fois pour accueillir de jeunes familles, des personnes seules et s'adapter également au vieillissement et aux personnes porteuses de handicap. L'attrait pour les commerces de proximité s'affirme et la dynamique en œuvre ne demande qu'à s'amplifier. Des projets d'activités et de services fleurissent un peu partout et une offre de locaux est attendue. Certains bâtiments et équipements publics vieillissants nécessitent une restauration et des adaptations aux nouveaux besoins. Il en va de même pour les espaces publics, qui seront à modifier et à compléter pour accompagner les futurs aménagements, apporter un cadre de vie agréable et renforcer l'identité du village.

développement thématiques, des orientations chiffrées. Il permettra de disposer d'un fil conducteur pour les projets communaux et de documents supports utiles aux demandes de financement. La mairie ne manquera pas d'associer les habitants à toutes ces étapes.

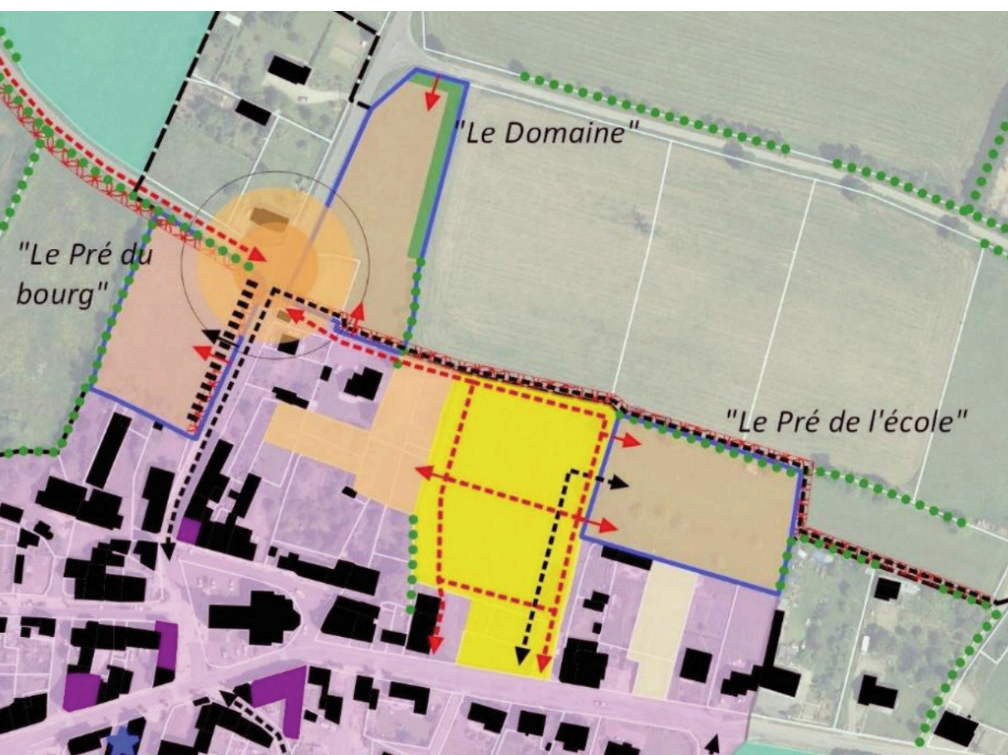
Un travail sans attendre sur le lotissement la Prairie

Parce que la vie n'attend pas et que la création de logements constitue un levier indispensable à l'équilibre de la commune, l'équipe municipale souhaite voir aboutir le projet du lotissement La Prairie, rue des Pins, dans les meilleurs délais.

Le précédent projet, trop coûteux pour la commune et insuffisamment adapté aux besoins actuels, ne sera pas poursuivi. L'architecte, que la mairie avait déjà mis en demeure en 2018, n'a pas souhaité poursuivre sa mission. Le projet initial de 15 lots s'était réduit à 11 lots, dont 3 logements sociaux. Le bilan financier prévisionnel indiquait un montant opérationnel de 610 895 € HT, dont 418 981 € HT (502 777 € TTC) de travaux. Certains éléments n'étaient pas encore intégrés au chiffrage. En l'état, le reste à charge pour la commune,

après cession de tous les lots, s'élevait à 371 443 € HT (445 731 € TTC). Celui-ci aurait pu être légèrement réduit, si les propriétaires riverains acceptaient de contractualiser un Projet Urbain Partenarial. Leur participation aurait été versée à la commune uniquement lors de la réalisation des projets constructifs sur leurs parcelles, dans un délai lointain et non maîtrisé par la mairie...

La mairie étudie donc plusieurs orientations possibles, pour voir atteindre rapidement un projet optimal, tant du point de vue financier que sur les aspects programmatiques et techniques. L'objectif serait de développer de la construction libre de maisons, ainsi que du logement social familial et de l'habitat seniors. Ce dernier type d'habitat fait l'objet de nombreuses demandes à Tresbœuf. Il représente un enjeu fort de maintien de nos aînés sur leur lieu de vie et en autonomie.



Pour ne pas passer à côté de tous ces enjeux et mener des projets cohérents, une réflexion d'ensemble s'impose, en concertant la population. Une mission d'accompagnement sera donc confiée au Pays des Vallons de Vilaine, dans le cadre de son conseil en Urbanisme partagé. Ce travail s'engagera en 2022 et aboutira sur un plan guide, des axes de

Plusieurs possibilités s'offrent à nous actuellement pour mener efficacement ce projet : conserver la maîtrise d'ouvrage, la déléguer, ou bien la céder à un aménageur public ou privé. L'équipe municipale concentrera ses efforts dès début 2022 pour voir aboutir la meilleure solution, dans l'intérêt de tous.

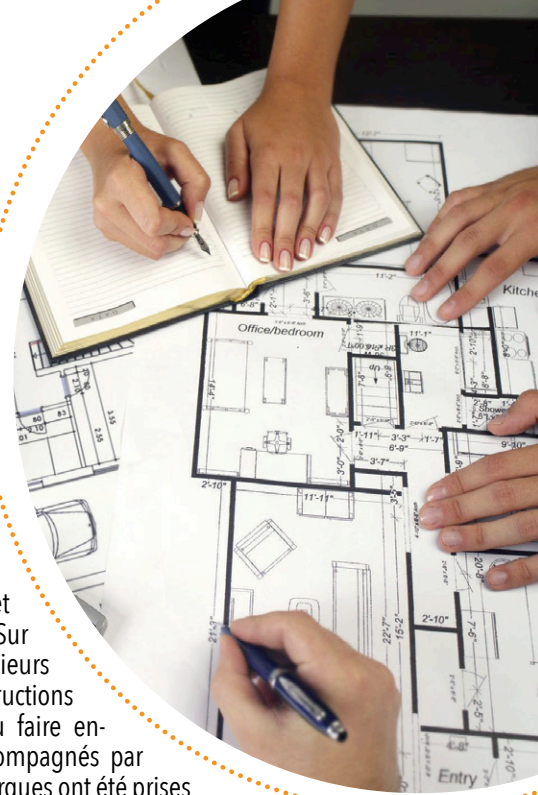
Urbanisme

VIGILANCE, RIGUEUR ET ADAPTATION

Pas toujours simple de se lancer dans une déclaration de travaux ou un permis de construire. Souvent ces démarches sont perçues comme des contraintes inutiles, et pourtant ! Elles vous préservent d'un éventuel conflit de voisinage ou d'un recours ultérieur. A l'heure actuelle, on constate en campagne une grande dynamique foncière : beaucoup d'achats de biens, traduits par un nombre croissant de certificats d'urbanisme (69 en 2021 contre une quarantaine en moyenne les années précédentes) et... par beaucoup de demandes de régularisation de constructions ou modifications non déclarées. Les notaires et agences sont pointilleux pour protéger les acheteurs. Les vendeurs, pris de court, doivent en urgence se mettre en conformité. Bien sûr, la mairie les accompagne dans l'élaboration de leur dossier. Néanmoins, le risque est grand que les constructions soient incompatibles avec les règles d'urbanisme en vigueur. Alors, mieux vaut déclarer son projet avant de le réaliser !

Toutefois, les documents d'urbanisme ne sont pas gravés dans le marbre. Récemment, la première modification du Plan Lo-

cal d'Urbanisme Intercommunal (PLUiH) a été soumise à enquête publique. L'objectif était d'ajuster le document applicable depuis juillet 2020, pour l'adapter aux projets en cours, dans le respect du contexte local et des règles générales. Sur notre commune, plusieurs propriétaires de constructions ou de terrains ont pu faire entendre leurs voix, accompagnés par la mairie, et leurs remarques ont été prises en compte autant que possible. Si vous avez des projets à court ou moyen terme, n'hésitez pas à en faire part à la mairie, qui pourra anticiper et alimenter la prochaine modification du PLUiH.



Brèves...

CAPTURE DE CHATS ERRANTS

Une opération de piégeage devait avoir lieu en novembre. Celle-ci n'a pas pu avoir lieu car Chenil Service et la SPA sont actuellement débordés par le nombre de chats qui leurs sont confiés. Par ailleurs, les chenils de notre prestataire ont été infectés par le Typhus. L'intervention est donc reprogrammée au cours de la semaine du 24 au 28 janvier 2022.

CHIENS SUR VOIE PUBLIQUE

Les voies communales sont ouvertes à tous : voitures, vélos, piétons, joggeurs. Merci de bien veiller à tenir vos chiens à l'intérieur de vos propriétés, pour éviter tout incident.

Des chiens agressifs ont été signalés en plusieurs lieux à la mairie. En cas d'agression, ne pas hésiter à le signaler.

RAGONDINS

Depuis l'opération menée au printemps, les chasseurs de Tresbœuf continuent d'exercer une forte pression sur les populations de ragondins, en lien avec la mairie. Merci de leur investissement pour limiter ces nuisibles.

UNE NOUVELLE SALLE POUR LA MEDIATHEQUE

La deuxième salle du rez-de-chaussée sera prochainement modernisée pour développer l'espace jeunesse de la médiathèque. Elle permettra d'accueillir les enfants et les groupes dans de meilleures conditions, avec du mobilier adapté, dans une ambiance chaleureuse. Des matinées d'éveil pour les tout-pe-

tits pourront y être proposées par les animatrices du Relai Petite Enfance de la Communauté de Communes. La salle sera modulable pour continuer à y accueillir le catéchisme et l'art floral. A terme, des expositions seront également proposées. N'hésitez pas à proposer vos idées et vos projets !

INVENTAIRE DES CHEMINS

Merci aux habitants qui ont participé à l'inventaire participatif des chemins. Ils seront recontactés dans le cadre de la définition de boucles balisées depuis le bourg. En parallèle, une extension du circuit des Charmes et la création d'une cache de geocaching sur ce parcours sont à l'étude avec la Communauté de Communes.

PANNEAU LUMINEUX

Un panneau lumineux d'information sera implanté début 2022 aux abords de la place de l'église. Bretagne Porte de Loire Communauté prend en charge 50% de l'achat du panneau, ainsi que le coût de la maintenance annuelle.

Ce panneau permettra de diffuser des actualités communales et communautaires régulières, en particulier pour les personnes non connectées aux outils numériques et réseaux sociaux.





Eau potable et eaux usées

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR SON PORTE-MONNAIE

Redevance d'assainissement

Le tarif de la redevance d'assainissement collectif est basé sur la consommation d'eau potable. Cette redevance permet de financer le service rendu, le fonctionnement de la station d'épuration (travaux, entretien...) et le maintien en bon état des réseaux.

Depuis plusieurs années, le budget d'assainissement de Tresbœuf est déficitaire à cause l'emprunt contracté pour la création de la station d'épuration, les travaux de maintenance à répétition sur les moteurs des bio-disques, puis leur remplacement. Par ailleurs, la station n'a pas encore atteint le nombre cible de foyers raccordés par rapport à sa capacité. Lorsque l'emprunt initial sera remboursé et que le nombre de foyers raccordés aura augmenté au gré des nouvelles constructions, le budget devrait s'équilibrer. Toutefois, il faudra prévoir le plan d'épandage décennal, la réfection du réseau collectif vieillissant, et la création de nouveaux éseaux. Prudente, l'équipe municipale veille comme ses prédécesseurs à faire évoluer doucement la redevance chaque année, pour ne pas peser trop lourdement sur les charges des foyers. Ainsi, pour 2021-2022, la part fixe passe de 65 à 66,50€ par foyer raccordé et la part variable de 1,95 à 2€/m³.

Afin de maîtriser votre taxe d'assainissement et votre facture d'eau potable, tout en préservant l'environnement, n'hésitez pas à adopter des éco-gestes simples mais efficaces.

Les éco-gestes pour consommer moins d'eau

Pour économiser l'eau, il faut d'abord comprendre comment cette ressource est utilisée au quotidien : en moyenne, chaque Français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour !

39% pour les bains et douches, 20% pour les WC, 12% pour le linge, 6% pour l'arrosage du jardin et de la voiture, 1% pour l'eau potable.

Chacun de nous, en modifiant ses habitudes peut réduire sa consommation d'eau de 30 % :

1. Faire la chasse aux robinets qui coulent. Les fuites peuvent représenter 20 % de la consommation d'un foyer.
2. Prendre des douches : 50 litres d'eau pour une douche au lieu de 150 litres pour un bain.
3. Installer une pomme de douche avec un aérateur (30 à 40 % d'économie).
4. Installer un mitigeur thermostatique, car en trouvant instantanément la bonne température, on économise 15 % de l'eau d'une douche. Isoler le chauffe-eau et les tuyaux : l'eau chaude arrive plus vite.
5. Équiper sa chasse d'eau d'un mécanisme économique (3 à 6 litres d'eau par chasse au lieu de 10 litres).

6. Utiliser astucieusement sa machine à laver et son lave-vaisselle : les remplir totalement et utiliser la touche « éco ». Choisir des appareils économes (*étiquette énergie*) : variation de 15 à 40 litres pour un lave-vaisselle et de 60 à 130 litres pour un lave-linge. Eviter de laver la vaisselle à la main, qui consomme 2 à 3 fois plus d'eau.
7. Récupérer l'eau de rinçage des légumes et les eaux de cuisson pour arroser ses plantes.
8. Collecter l'eau de pluie à la descente des gouttières, pour l'arrosage des fleurs et des pelouses ou pour laver la voiture.
9. Arroser le soir pour limiter l'évaporation, biner la terre pour l'aérer la terre et pailler. Investir dans du matériel d'arrosage « goutte à goutte », micro-asperseurs, tuyaux poreux... qui consomment moins d'eau que les jets d'eau (*l'arrosage d'un jardin nécessite 15 à 20 l/m²*).
10. Laver sa voiture dans une station, ce qui nécessite seulement 60 litres d'eau au lieu des 200 litres avec un tuyau d'arrosage.

Les bons gestes



L'eau est précieuse, ne la gaspillons pas !

Née à Tresbœuf

Bonjour, J'habite à Maupertuis dans une vieille maison que mon papa et ma maman ont achetée en mars 2021. Pourquoi sont-ils arrivés ici ? Si j'ai bien tout compris, ils avaient des amis dans le coin. Ils ont eu un coup de cœur pour les initiatives du secteur et pour cette maison avec plein de travaux à faire, mais beaucoup de caractère...

Mes parents, ce sont des créatifs ! Papa est pianiste professionnel et maman développe des projets de théâtre. Elle a même créé une résidence artistique sur les émotions, pour les enfants à partir de 6 ans. Elle aimerait bien faire ça à Tresbœuf et aussi donner des cours de Yoga.

Mais leur grand projet de 2021, c'était moi ! Et pas n'importe comment : ils voulaient que je vienne au monde à la maison, pour choisir où et comment j'allais naître. Cette idée leur trottait dans la tête depuis longtemps. Bon... papa était un peu réticent au départ, mais il s'est laissé convaincre par maman, qui était confiante malgré le brin de mystère de cette aventure. Alors, ils ont trouvé une sage-femme spécialisée dans les accouchements à domicile. Pas simple, parce qu'il n'y en a pas assez en France. La plus proche était à 30 minutes de route. C'est dommage, parce que maman dit que c'est une expérience unique, à soutenir et à encourager, mais avant tout à faire connaître. Et puis, pas d'inquiétude, le CHU suit de très près la grossesse et nous attend à la moindre difficulté !

Donc, maman et papa se sont bien préparés. Un beau jour, maman faisait du yoga et Paf ! C'est arrivé ! La sage-femme est venue et tout est allé très vite. Au début, maman a paniqué, car les contractions étaient très fortes. Mais papa l'a bien soutenue. Il a participé activement et il était super fier. Une fois les premières émotions passées, nous nous sommes tranquillement installés chez nous, dans notre cocon. J'ai été très sage dès les premières nuits. Les premiers jours, les copains ont porté les repas à mes parents. C'est chouette la solidarité. Je crois que je vais bien me plaire ici.

Je suis née à Tresbœuf le 5 septembre 2021 à 17h50. Cela faisait longtemps que ce n'était pas arrivé. A la mairie, tout le monde était ému. Je m'appelle Frida Malestroit-Prigent et je vis là depuis toujours. Il n'y a pas d'âge, ni de délai, pour faire partie des « gens d'ici ».



VIE COMMUNALE

NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous annoncer
18 naissances, dont* :

DUPRÉ RUPIN Mayann 2 B, rue des Tilleuls	31 janvier 2021
MADEC Ilan 12, La Hamonière	05 février 2021
MERCHEZ Gabyn 10, rue des Chardonnerets	11 février 2021
BARBOTIN Esteban La Chesnais	19 février 2021
LE GALL Joy La Croix Blanche	22 mai 2021
CHATTY Aziliz 1, Impasse des Bleuets	30 mai 2021
MORDRET Louise 13 bis, La Bahuchais	29 juin 2021
ORAIN Axel 7, rue des Tilleuls	21 juillet 2021
BOUGEARD PERRAY Lénì 14, rue des Pins	26 juillet 2021
MOUCHÈRE Romy 10, rue des Chardonnerets	26 juillet 2021
JOUADÉ Gabriel 15, La Bertrannais	14 août 2021
MALESTROIT PRIGENT Frida Maupertuis	05 septembre 2021
TANGUY Lilio 3, rue de la Fontaine Neuve	01 octobre 2021
LAMY Elouan 12 bis, La Hamonière	11 octobre 2021
PERNOT Arthur 10 Les Defaits	24 novembre 2021
LE BORGNE Margot 20 le Haut Verrion	15 décembre 2021

DÉCÈS

7 habitants nous ont quitté cette année,
dont* :

HUET Gérard 38 rue des Tilleuls	21 mars 2021
BARRE André 54 Les Croix	21 mars 2021
GUIHEUX Jean-Claude La Coutancière	28 octobre 2021
ESSIRARD Roger 5 La Ville Jean	05 décembre 2021

MARIAGES

6 mariages ont été célébrés en la commune
de Tresbœuf :

AUVRAY Marylise & THOMAS Florian 2, Le Bas Perray - LALLEU
ELOISE Karine & LE LAIN Philippe 3, La Touche - TRESBŒUF
LAMBERT Pauline & RIGOT Vincent 1 Le Fouil - EVRAN
CLYNCKEMAILLIÉ Hélène & MERHAND Cyrille 50, rue des Fougères - LIFFRÉ
GUILLOT Patricia & DUGAST Etienne 6, rue les Defaits - TRESBŒUF
LEMOINE Anne-Laure & ALLOUARD Christopher 23 rue des Pins - TRESBŒUF

*RGPD : autorisation de diffusion des données

Du nouveau à l'accueil de loisirs | PLEIN D'ENFANTS ET DE PROJETS

L'année 2021 s'achève sur un bilan très positif pour l'accueil de loisirs de Tresbœuf. De nombreuses activités ont été proposées aux enfants : des activités ludiques et éducatives comme des ateliers pâtisserie, des jeux type « escape game » ou la création de décorations mais aussi des sorties à Terra Botanica ou des activités sur la sensibilisation au handicap en collaboration avec L'office des Sports du Sel de Bretagne...

Fort de son succès, l'accueil de loisirs a connu de nombreuses nouvelles inscriptions depuis septembre et nous arrivons actuellement à la limite de places fixée par l'homologation de la Maison des Familles. Les élus travaillent actuellement avec les autres communes utilisatrices pour permettre de faire progresser la capacité d'accueil du centre de loisirs.

Enfin nous tenons à remercier Mme Cuvelier, actuelle directrice, pour son investissement et lui souhaitons de belles réussites dans son futur projet professionnel.

Elle est remplacée dans ses fonctions par M. Xavier Gatel depuis le 12 janvier. Bienvenue à lui !



Activités manuelles

DON DE LAINE POUR LES DECORATIONS DE NOEL 2022

Le club du Bon Accueil s'associe à la mairie pour préparer Noël 2022. Un joli projet va voir le jour : concevoir des décorations chaleureuses et colorées, en tricot et en crochet !

Des carrés de laine seront réalisés, puis assemblés pour habiller des structures qui orneront le bourg. Le projet reste à affiner, mais d'ores et déjà, nous avons besoin de laine, de beaucoup de laine ! C'est pourquoi nous faisons appel aux dons : toutes vos pelotes ou chutes de laine inutilisées sont les bienvenues. Vous pouvez les déposer en mairie, dès à présent et tout au long de l'année.

Que vous fassiez actuellement partie ou non du club, le Bon Accueil souhaite la bienvenue à toutes les tricoteuses et tricoteurs qui souhaiteront participer à cette action. Il faudra bien l'année pour fabriquer tout le nécessaire, alors rejoignez l'équipe au plus vite !

Renseignement en mairie :
02 99 44 63 10
ou auprès de Chantal Pouplin :
02 99 44 63 53



Amicale des Sapeurs-Pompiers de La Couyère

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2021 aura été à nouveau très perturbée par la Covid 19, pour nous aussi Sapeurs-Pompiers volontaires, puisque nous avons été contraints d'annuler, comme l'an passé, pratiquement toutes nos manifestations. L'organisation d'un apéritif dînatoire le 1^{er} octobre 2021 nous a tout de même permis de nous retrouver : actifs, retraités et familles.

Nous avons également fait le choix en fin d'année 2020 de distribuer directement nos calendriers dans vos boîtes aux lettres pour éviter tous risques de contamination et propagation du virus. Je vous remercie pour vos dons et m'excuse auprès de toutes les personnes qui n'auraient pas eu leur calendrier soit par oubli, soit pour cause de rupture de stock.

Pour l'année qui s'achève nous sommes venus à votre rencontre, en fin d'année, vous proposer notre calendrier 2022, en appliquant les gestes barrières.

Je tenais à remercier tous les membres du bureau de l'amicale

et tous les Sapeurs-Pompiers qui s'investissent pour l'amicale. Le bureau a été comme tous les ans en partie renouvelé, et je remercie plus particulièrement pour son investissement pendant de nombreuses années dans le bureau de l'amicale, Christine Hervochon partie en retraite cette année. Je tiens également à féliciter Florine Goudard pour son titre de vice-championne de France de cross catégorie senior femme. Bravo !

Les Sapeurs-Pompiers de La caserne de la Couyère sont pour vous, votre famille, vos proches et vos biens, votre premier secours de proximité pour tous les types d'interventions : secours à personne, accidents, incendies...

Sapeurs-pompiers vous y avez pensé, rêvé, imaginé, vous ne savez pas, vous n'osez pas. Venez nous rencontrer pour en parler, nous serons à votre écoute tous les dimanches matin.

Tous nos vœux de bonne et heureuse année 2022.

Eric Janvier



L'école de Tresbœuf mobilisée et engagée

Mobilisation des élèves de l'école de Tresbœuf pour la recherche médicale

Le jeudi 21 et le vendredi 22 octobre 2021, tous les élèves de l'école de Tresbœuf se sont mobilisés avec les élèves des écoles privées d'Amanlis, Brie, Corps-Nuds, Janzé et Boistrudan ainsi que les collégiens du collège St Joseph de Janzé pour participer au cross solidaire « Tous pour la vie, ensemble contre le cancer ».

Pour cela, les élèves des six classes de l'école de Tresbœuf se sont entraînés durant six semaines à courir et travailler leur endurance. Ils ont également été sensibilisés en amont par Monsieur Éric Pineau, président de l'association Janzéenne « Tous pour la vie, ensemble contre le cancer »



qui leur a présenté avec des mots et des supports adaptés l'enjeu de la recherche médicale. Cette intervention a donné du sens à l'action et a permis aux élèves de Tresbœuf de récolter 578 € auprès de leur entourage.

Le jeudi 21 octobre, les élèves des classes maternelles et du CP au CE2 ont couru dans leurs écoles respectives tandis que les élèves de CM1, CM2 et les collégiens se sont retrouvés à Janzé, au parc de l'Yve, durant l'après-midi du 22 octobre. Ces élèves ont ainsi participé à une des trois courses organisées : une course de 1000 mètres, une de 2000 mètres et une marche de 20 minutes.

Lors de cette manifestation sportive solidaire, près de 1 000 élèves (dont les 147 élèves de l'école de Tresbœuf) ont participé à ces journées de cross. Ce challenge a permis de récolter la somme globale de 6133€ au profit de la recherche médicale. L'intégralité de la somme a été remise à l'institut Curie et au centre Eugène Marquis de Rennes. L'argent recueilli servira à l'achat d'équipements à destination des malades.

Un Noël axé sur le partage et la solidarité

L'année scolaire 2021-2022 sera consacrée à la thématique du bien-être, pour soi et pour autrui. Ainsi, pendant cette période de l'Avent, toute l'école a vécu au rythme de l'esprit de Noël, du partage et de la solidarité.

Les élèves ont réalisé de nombreuses décorations pour les classes et les couloirs de l'école, mais également les deux sapins fournis par la municipalité aux abords de l'école et de l'église.

Les élèves de la maternelle ont créé et accroché étoiles et pommes de pin dorées et argentées dans le sapin devant l'école tandis que les élèves des quatre classes de primaire ont relevé le défi d'orner le grand sapin de l'église de nombreuses couronnes, cartes, cloches, sapins et Père Noël... Que d'imagination et de belles créations qui ont pu être admirées par tous les habitants de Tresbœuf durant toute la période des fêtes !



VIE COMMUNALE

Enfin, les élèves et leurs familles ont également participé à une action solidaire durant la dernière semaine de décembre avant Noël en donnant des vêtements, des produits d'hygiène et des denrées non périssables au profit de l'association du Secours Catholique de Retiers. Les élèves et leurs familles se sont mobilisés et ont été très généreux. Cette action permettra de prendre soin et d'adoucir le quotidien de personnes vivant des moments difficiles.



Inscription :

La directrice, Chrystèle Fauchet, et l'équipe pédagogique de l'école seront ravis de recevoir les parents qui souhaitent inscrire leur enfant pour l'année en cours ou pour l'année scolaire 2022-2023 (de la TPS au CM2).

Contact :

Ecole Sainte Catherine de Sienne

2 rue des mésanges - 35320 Tresbœuf - Tel : 02 99 44 64 73

ecole.tresboeuf@gmail.com

Site de l'école : ecoletresboeuf.com

UNE NOUVELLE STRUCTURE D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS À TRESBŒUF



Les Ty Pandas

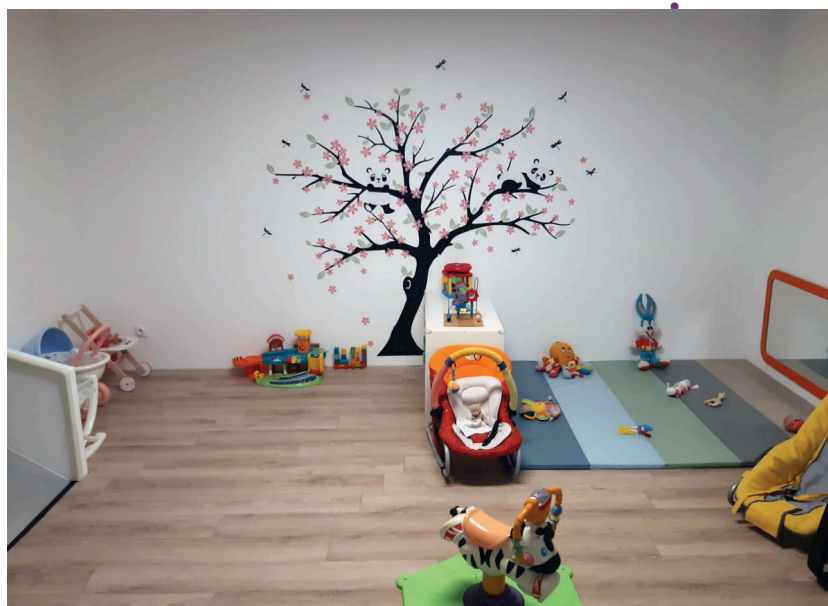
La M.A.M (Maison d'Assistantes Maternelles) « **Les Ty Pandas** » à Tresbœuf ouvre ses portes début 2022, après de longs mois de travaux de rénovation.

Une M.A.M est un regroupement d'assistantes maternelles dans un local dédié et aménagé

spécialement pour la sécurité et le confort des enfants. Laëtitia Payen et Nolwen Depincé, assistantes maternelles agréées, accueilleront les enfants âgés de 2 mois 1/2 jusqu'à l'entrée à l'école, du lundi au vendredi de 7h45 à 18h45.

La M.A.M est située en centre bourg, au 2 rue des fauvelles.

Pour tout renseignement, Nolwen et Laëtitia sont joignables au **06 70 95 44 73** ou **06 81 90 26 06**





AGT BADMINTON

L'AGT (*Avant Garde Tresbœuf*) remercie et présente ses meilleurs vœux aux Responsables, Adhérent.e.s et Bénévoles qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement du club, ainsi que la municipalité de Tresbœuf pour son aide technique et financière. L'AGT tient à leur adresser ses bons vœux pour 2022.

Les entraînements de Badminton pour les 5 à 9 ans ont lieu de 16h45 à 17h45 ; pour les jeunes de 10 à 14 ans, le cours a lieu de 18h à 19h. Pour les adolescents et adultes, il débute à 19h15. Les entraînements sont assurés par un entraîneur diplômé de l'OSC, pour les débutants comme pour les confirmés.

Pour rappel, pour les inscriptions pour la saison 2021/2022, il faut une autorisation parentale pour les mineurs. Un certificat ou questionnaire médical est obligatoire pour toute adhésion.

Pour tout renseignement : agt.badminton@laposte.net

Vœux des associations



Office des Sports Cantonal du Sel-de-Bretagne

BOUILLONNANT DE PROJETS



Ecoles Multisports

45 enfants de 5 à 10 ans sont inscrits aux créneaux multisports et 7 enfants sont présents sur le créneau roller du mercredi de l'office des sports pour la commune de Tresbœuf !

Les enfants de 5 à 7 ans peuvent s'inscrire sur le créneau du jeudi de 16h45 à 17h45 et les enfants de 8 à 10 ans le jeudi également de 17h45 à 18h45.

Un pédibus entre l'école et le lieu d'activité est mis en place. Cette activité se déroule dans la salle des fêtes de la commune et elle permet la découverte de nombreuses activités sportives: badminton, basket, hockey, escrime, ...

Informations et inscriptions :
06.78.07.89.49
ou yann@officelesel.bzh

Animations sportives

Des animations sportives sont organisées lors des vacances scolaires pour les enfants de 8 à 10 ans et pour les adolescents. Un ramassage en bus sur les communes du territoire permet d'emmener les jeunes de leur commune au lieu d'activité.

Des journées à thème sont organisées dans le but de faire découvrir de nouvelles activités aux jeunes du territoire: sports de raquette, sports de ballons, sports innovants, patinoire, escalade, karting, ...

Prochaines dates : du 07 au 11 février 2021 pour les 8-10 ans et du 14 au 18 février pour les ados.

Vous avez des idées d'activités ou des projets à soumettre ?
Contactez Dorian: dorian@officelesel.bzh

Sport santé bien-être

L'office des sports du Sel de Bretagne a lancé depuis septembre 2021 un projet «sport santé bien-être / Forme santé» sur le territoire. L'objectif est de proposer une activité physique adaptée à destination d'un public sédentaire en initiation ou reprise d'activité, encadrée par un professionnel formé au sport / santé.

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement, n'hésitez pas à venir prendre des informations auprès d'Aurélien Manceau : **aurelien@officelesel.bzh**

L'école du vélo

L'office des sports du Sel de Bretagne lance un nouveau projet autour de la pratique du vélo. Il s'adresse à tous les enfants de 6 à 11 ans (CE1 à la 6^{ème}), tous les mercredis après-midi du 23 février au 06 avril 2022 de 15h30 à 17h30, dans la salle des sports.

L'objectif ? Travailler les fondamentaux du vélo (*savoir rouler, vérifier l'état de son vélo, connaître les éléments de sécurité*), apprendre à circuler en sécurité et passer le diplôme du savoir rouler à l'issue de toutes les séances.

Inscription :
Yann Lemasson - 06 78 07 89 49 - yann@officelesel.bzh





FOOTBALL CLUB CANTON DU SEL

Après une année et demie de pratique perturbée, le Football Club du Canton du Sel a pu reprendre une activité se rapprochant presque de la normalité.

Avec pas moins de 250 licenciés, le jeune club se porte plutôt bien et poursuit son projet territorial. Ainsi, près de 93% des jeunes inscrits au club et plus de 80% des adultes vivent au sein d'une des communes de ce qui était auparavant le canton du Sel de Bretagne, preuve de l'intérêt pour un territoire de pouvoir disposer d'associations locales.

Le FCCS continue son évolution afin d'atteindre les objectifs sportifs et organisationnels fixés. Ainsi au niveau sportif, le club propose de pratiquer le football en compétition dans la quasi-totalité des catégories existantes. Les équipes jeunes, qui ont entamé leur saison par des phases de brassage, ont des résultats plus qu'honorables avec notamment une première place pour les catégories U14, U14-U15 et U16-U17. L'école de foot et le foot à effectif réduit ont quant à eux vu leurs effectifs augmenter, prouvant ainsi leur attractivité. Enfin les seniors ont pu accéder aux niveaux supérieurs (D2 et D3) et réalisent un début de saison valorisant. Enfin, le club dispose de deux équipes vétérans qui, espérons-le, pourront enfin effectuer une saison complète.

Sur le volet organisationnel, le club recherche des bénévoles souhaitant l'accompagner dans son développement sportif et administratif. Afin de soulager mais aussi d'harmoniser la pratique au sein de l'association, il est envisagé de recourir à l'emploi pour la rentrée prochaine.

Des animations sont prévues tout au long de cette saison 2021-2022 sous réserve de l'évolution positive du contexte sanitaire. Un concours de palet, de pêche, un repas de club, un tournoi de foot sont autant de projets envisagés pour ce premier semestre 2022.

L'opération « tenues », renouvelée cette saison, aura connu un fort succès et l'ensemble des survêtements ou vestes seront remis le 18 décembre prochain, en guise de prélude aux festivités de Noël.

Le FCCS ne pourrait poursuivre sa progression sans le soutien précieux de ses bénévoles et dirigeants mais aussi de ses partenaires qu'ils soient institutionnels ou privés. Le club les remercie tous chaleureusement et souhaite à l'ensemble de ses licenciés, bénévoles, partenaires et à vous toutes et tous, une excellente année 2022.

LES PÊCHEURS DE LA MÉE



L'association des Pêcheurs de la Mée regroupe les communes d'Ercé en Lamee, Tresbœuf, Lalleu, Thourie, Teillay, La Bosse de Bretagne, Saint Sulpice, La Dominelais et le Grand Fougeray.

En 2021, l'association a connu peu d'activité, (alevinage de truites pour l'ouverture en mars, vigilance et surveillance des trois rivières et des réunions pour modifier les statuts de la fédération).

Les pêcheurs de la Mée ont procédé le samedi 13 novembre à l'élection du nouveau bureau pour une durée de 5 ans. Il se compose de Mr Alain CHOQUET Président, M. Loïc GIBOIRE Vice-Président, M. Michel RENAULT Trésorier, M. Dominique GALLAIS Secrétaire. M. Camille GIBOIRE, M. Lionel PIGEARD, M. André HUREL, M. Thierry GIBOIRE et M. Kevin GICQUEL sont

également membres du bureau. M. Gérard GARNIER, M. Gérard MARCEL ont été élus contrôleurs aux comptes.

L'association souhaite bonne chance et bon courage à cette nouvelle équipe pour la gestion des trois rivières : Le Semnon, la Couyère et l'Aron.

L'association signale également la création d'un nouveau Club d'aquariophilie, l'Aqua Club Janzéen, pour les passionnés d'aquarium ou débutants. L'Aqua Club Janzéen a pour objectif d'informer et de former en aquariophilie et de réaliser des aquariums dans les lieux ouverts aux publics (école, hôpital, salle d'attente, entreprise...). L'idée est de partager au plus grand nombre l'univers et la passion des poissons et aquariums.

Pour tout renseignement : aquclubjanzeen@gmail.com

Les pêcheurs de la Mée vous souhaitent une bonne année 2022.

Tresbœuf

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer.

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !



est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR
Google Play Disponible sur
App Store

Téléchargement gratuit

Téléthon

2021

SOLIDARITE ET CONVIVIALITE A TOUT AGE

Organisée à Tresbœuf les 3 et 4 décembre, l'opération Téléthon a conjugué tradition et nouveauté.

Une activité festive et sportive a été co-organisée par l'Office des sports, le Comité des fêtes et la mairie : une soirée Blackminton, complétée par des défis sportifs et une animation rollers fluos. Le concept ? Pratiquer ces activités dans l'obscurité, uniquement éclairé par des lumières noires. Les terrains sportifs étaient délimités par des fils et bandes réfléchissantes, accompagnés d'accessoires et textiles fluorescents.

Effet garanti ! Une cinquantaine de joueurs et une trentaine de spectateurs ont profité de ce moment fun pour la bonne cause. Double objectif accompli : récolter des fonds et proposer une animation jeunesse. Beaucoup d'enfants et d'adolescents étaient au rendez-vous. A renouveler !

Le samedi matin, la randonnée des quadeurs a rassemblé près de trente participants, qui ont courageusement parcouru la campagne sous la pluie battante. Heureusement, un repas chaud les attendait à l'arrivée...

L'après-midi belote ouvert à tous a vu s'affronter trois générations autour des tapis verts. A l'initiative du club du Bon Accueil, du comité des fêtes et de la mairie, cette animation a attiré une vingtaine de joueurs. Le contexte sanitaire n'était pas propice à l'accueil de beaucoup de participants, mais les crêpes et gâteaux restants ont gentiment été vendus le dimanche par le bar et l'épicerie.

Les jeunes agriculteurs ont réussi à vendre un maximum de petites bottes de foin sur la parcelle mise à disposition par la commune et pour ceux qui le souhaite, il reste encore des bottes disponible à la vente. La traditionnelle collecte de piles usagées a été renouvelée, de même que les boîtes à dons. Au total, ce ne sont pas moins de 1456€ qui ont été récoltés au profit du Téléthon.

Merci à tous !



SUR LE TERRITOIRE

LE PROGRAMME BREIZH-BOCAGE A FÊTÉ SES 10 ANS

Une rencontre a été organisée le 26 octobre 2021 avec les bénéficiaires du programme, pour célébrer les 10 ans de Breizh-bocage.

Les haies bocagères ont un rôle essentiel pour la préservation de l'environnement et de la qualité de l'eau. Elles limitent l'érosion des sols et favorisent l'infiltration de l'eau en profondeur. Restaurer, gérer, protéger et valoriser sont les enjeux de la stratégie bocagère engagée par la Communauté de communes depuis dix ans. Le programme régional Breizh-bocage vous accompagne dans vos projets de travaux bocagers.

« 60 % à 80 % des haies bocagères ont disparu depuis le remembrement », explique Cindy Gautier, chargée de mission Environnement à Bretagne porte de Loire Communauté.



Breizh-bocage consiste à restaurer ces haies en accompagnant et en finançant des projets de plantation. Il s'adresse aux exploitants agricoles, aux collectivités et aux particuliers. Les aides accordées peuvent représenter 100 % des frais liés aux travaux. L'entretien annuel est pris en charge pendant 3 ans.

« Nous nous sommes fixé pour objectif de créer ou restaurer quinze kilomètres de haies par an » précise Cindy Gautier. Depuis 2011, 276 personnes ont bénéficié du programme. Cela représente plus de 150 kilomètres de haies pour un investissement de 120 000 euros par an financé à 80 % avec le soutien de l'Agence de l'eau, du Département, de la Région et de l'Europe (FEADER), et à 20 % par la Communauté de communes.

Bretagne Porte de Loire Communauté complète le programme avec des financements sur fonds propres pour des travaux de moindre envergure. Vingt-sept kilomètres de haies et vingt hectares de bosquets supplémentaires ont ainsi été plantés. Si vous avez un projet bocager pour l'hiver 2022, candidatez jusqu'au 30 avril 2022, auprès de Cindy Gautier au **02 99 43 07 43** ou à environnement@bretagneportede Loire.fr Plus d'informations sur le site bretagneportede Loire.fr



AIDE A L'INSTALLATION AGRICOLE DE BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTÉ

Les jeunes exploitants agricoles participent activement au développement économique, à l'emploi et à l'aménagement du territoire.

La Communauté de communes soutient l'activité agricole, pour répondre à plusieurs objectifs : aider au démarrage des exploitants dont l'activité contribue localement à la production alimentaire ; maintenir le nombre d'agriculteurs et accompagner au mieux les personnes ayant un projet d'installation et garantir la pérennité et la viabilité des activités agricoles du territoire. Une aide communautaire à l'Installation Agricole, d'un montant maximum de 5 000 euros, peut être demandée :

Une part forfaitaire de 2 500 euros est versée pour toute nouvelle installation, après réalisation d'un diagnostic bocager par un technicien Breizh-bocage de la Communauté de communes (prestation gratuite). À cette participation fixe s'ajoute une part variable de 2 500 euros, versée sous réserve de la justification d'un critère environnemental.

Pour tout renseignement, contactez le service développement économique de Bretagne porte de Loire Communauté au : **02 99 43 07 46** ou par mail poleamenagement@bretagneportede Loire.fr



Rénovation de mon logement PAR OÙ COMMENCER ?

Espace **Rénov' Habitat**

Pays des Vallons
DE VILAINE

Le froid sera bientôt de retour et vous souhaitez réduire vos consommations de chauffage ? L'Espace Rénov' Habitat peut vous accompagner dans votre projet. Plusieurs dispositifs d'aides financières sont disponibles pour des travaux de rénovation énergétique : isolation, ventilation, chauffage et eau chaude sanitaire.

Pour tout projet, quelles que soient vos ressources : l'espace rénov' habitat

Il est souvent très compliqué de se retrouver parmi les nombreuses aides à la rénovation énergétique. Avant de vous lancer, contactez l'Espace Rénov' Habitat, le service public local pour vous apporter un appui technique, réglementaire et financier, de manière gratuite, neutre et indépendante pour toutes vos démarches liées à la rénovation de votre logement. Une évaluation énergétique (*gratuite*) de votre logement comprenant une visite à domicile et allant jusqu'à l'analyse de devis peut vous être proposée sous certaines conditions.

Le montant de certains travaux peut freiner les familles les plus modestes. Pour rendre la rénovation accessible à tous les budgets, les aides sont calculées en fonction de plafonds de revenus (*consultables sur le site anah.fr ou sur maprimerenov.gouv.fr*). L'Espace Rénov' Habitat vérifie votre éligibilité aux différentes aides, comme MaPrimeRénov', ou Habiter Mieux de l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Si vos ressources sont inférieures aux plafonds, l'Espace Rénov' Habitat vous met en relation avec l'association Soliha.

Soliha accompagne les ménages modestes

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) est animée par Soliha.

Le programme vise à améliorer les logements du territoire sur le plan énergétique, mais aussi pour les travaux d'adaptation du logement pour le maintien à domicile, les situations de

handicap, et la lutte contre l'habitat insalubre. Elle s'adresse aux propriétaires occupants à revenus modestes, comme aux bailleurs qui répondent à différents critères d'éligibilité. Soliha vous accompagne dans vos demandes de subventions jusqu'à la fin du projet. Elle peut soulever des aides importantes proposées par différents financeurs publics et privés (*entre 35 % et 65 % du montant HT des travaux*).

A retenir



Pour les travaux d'économie d'énergie

Contactez l'Espace Rénov' Habitat du Pays des vallons de Vilaine au **02 99 57 02 20**

ou par mail à :

espacerenovhabitat@paysdesvallonsdevilaine.fr

Accueil sur rendez-vous au 12 rue Blaise Pascal
ZA de la Lande rose - 35 580 Guichen



Pour les travaux d'adaptation du logement

Contactez Soliha au **02 99 79 51 32** ou par mail à contact.illeetvilaine@soliha.fr

Adresse postale :

22 rue Poullain Duparc 35 000 Rennes



Pour les travaux concernant un bien en location

Contactez Soliha au **02 99 79 51 32** ou par mail à contact.illeetvilaine@soliha.fr

Adresse postale :

22 rue Poullain Duparc 35 000 Rennes



Attention Arnaque aux faux RIB dans les boîtes mail !

Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise !

Le mode opératoire

Une entreprise ou une personne à qui vous devez de l'argent vous adresse un courriel avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire. Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture d'origine. Mais seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc. Le courrier initial est donc remplacé par le contenu frauduleux et une fois le virement réalisé sur le compte



illicite, le paiement sera donc alors perçu par le pirate et non par le créancier. Une arnaque très bien rôdée et difficile à détecter ! Quelques conseils pour ne pas se faire piéger :

- Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face à face ou oralement.
- Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur.
- Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

En cas d'arnaque, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces. Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

LES ASSOCIATIONS MOBILISÉES AUTOUR DE LA SOLIDARITÉ

De nombreuses familles bénéficient de l'aide des associations locales de solidarité : l'épicerie sociale intercommunale Panisol, les Restos du Cœur et le Secours Catholique. La Communauté de communes apporte son soutien à leurs actions.

Les associations se mobilisent

« La collecte alimentaire qui a eu lieu le dernier week-end de novembre a permis de récolter 6,1 tonnes de denrées alimentaires sur les 63 tonnes distribuées dans l'année », explique Richard Mertz, Président de Panisol. Cette collecte est destinée aux 264 familles du territoire inscrites à l'épicerie sociale en 2021. Elles peuvent bénéficier de produits d'alimentation générale contre une contribution symbolique.

En plus de leur action sur l'aide alimentaire, les Restos du Cœur développent de nombreux services (*aide aux vacances pour 75 familles cet été, coiffure, soins esthétiques, cours de français*). L'association a ainsi accompagné 115 familles et distribué 57 000 repas. « Nous sommes fiers de notre action pour nos bénéficiaires, avec une équipe bien motivée qui apporte une aide qui va au-delà de l'aide alimentaire » rapporte Pierrick Armand, secrétaire des Restos du Cœur.

Pour le Secours catholique, cette période est aussi l'occasion de mettre en valeur ses différentes actions : don de jouets pour Noël, aide à l'achat de carburant, micro-crédits, vestiaire de seconde main, groupes Atout cœur pour entretenir le lien social autour d'activités de loisir. « Nous mettons un point d'honneur à offrir un accueil digne aux personnes. Cela sera facilité lors de la mise en service de l'équipement communautaire dédié à la solidarité » affirment Armand Châteaugiron, président

départemental du Secours Catholique et Marie-Françoise Jouadé, responsable de Bain-de-Bretagne.

Un équipement communautaire dédié à la solidarité

En plus des subventions annuelles de fonctionnement, un projet d'équipement communautaire devra prochainement regrouper ces trois structures au sein d'un même lieu, à Bain-de-Bretagne. Cet équipement est attendu par les responsables associatifs qui comptent faciliter le travail coopératif et complémentaire de leurs actions.

Les plans du bâtiment ont été réfléchis et concertés avec les associations. En attendant un programme d'aménagement du quartier travaillé par la commune de Bain-de-Bretagne, la Communauté de communes se tient prête à lancer ses marchés publics pour commencer les travaux dès que possible. Pour cela, elle a recruté un conducteur d'opérations.

Les trois associations souhaitent que le nombre de familles bénéficiaires des actions de solidarité puisse enfin baisser, ce qui sera un signe d'amélioration des conditions de vie. Elles lancent un appel à la mobilisation des bénévoles pour consolider les effectifs.

Plus d'informations :

- Epicerie sociale Panisol - M. Richard Mertz : panisol@orange.fr
- Le Secours Catholique - Mme. Marie-Françoise Jouadé : mfjouade@orange.fr
- Les Restos du Cœur - M. Pierrick Armand : ad35.tresorier@restosducoeur.org

PREVENIR LE SURENDETTEMENT

Les points conseil budget (PCB) en Bretagne

Avec la crise sanitaire, les budgets des familles se sont trouvés encore plus souvent fragilisés financièrement.

Les Points conseil budget (PCB) ont pour objectif de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

Qu'est-ce qu'un Point conseil budget (PCB) ?

Les points conseil budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'État, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

Les conseillers budgétaires ont vocation à accompagner les familles dans leurs difficultés du quotidien pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement.

Les conseils sont personnalisés et le suivi est confidentiel et entièrement gratuit pour les personnes accompagnées, peu importe leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Que ce soit pour faire une demande d'étalement de crédit, rédiger un courrier à



sa banque, recourir à un droit, ou tout simplement faire le point sur ses dépenses, il est possible de contacter un Point conseil budget.

Des associations bretonnes des consommateurs labellisés

Parmi les associations de défense des consommateurs, plusieurs sont labellisées PCB, notamment : Familles Rurales, l'UDAF et l'AFOC.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour vous aider à maîtriser votre budget ? Vous trouverez certainement un Point conseil budget près de chez vous. Retrouvez la liste sur le site du Ministère des solidarités et de la santé : solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/lutte-contre-l-exclusion/PCB

Coworking au Steriad

1^{ÈRE} JOURNÉE GRATUITE DE COWORKING

Après trois mois d'exploitation, La Cabine, l'espace de coworking de Bretagne porte de Loire Communauté, rencontre un franc succès. Le service Développement économique vous propose de tester ce service en offrant une journée gratuite à tous les nouveaux coworkers.

Cet espace de coworking est situé dans le bâtiment du Steriad, 2 allée de l'Ille à Bain-de-Bretagne. Il vous permet de travailler en open-space avec d'autres travailleurs, dans des conditions optimales. Dès 6 € la demi-journée, et jusqu'à 120 € pour un mois, profitez du très haut débit (*fibres optiques*), d'un mobilier adapté, et de nombreux services : espace détente, cafeteria, copieur et imprimante, casier fermé...

Témoignages :

Corinne Dupuis Lefoul a passé une semaine dans La Cabine. « La réservation est rapide, l'interface du site est claire et bien faite. C'est un lieu agréable et accueillant ».



Pour Philippe Laot, profiter de la journée gratuite lui a permis de tester le service. « Je souhaitais rompre avec la solitude du travail à la maison. C'est une formule accessible, qui propose de nombreux services. Cela peut me convaincre de renouveler l'expérience ».

Plus d'informations sur le site entreprendre.bretagneportede-loire.fr - Réservation sur : lesteriadcoworking.cosoft.fr

DES PETITS DÉJEUNERS RÉSEAU DU STERIAD

Le Steriad accueille également une pépinière d'entreprises et des bureaux partagés disponibles à la location. Le service Développement économique invite ses usagers à un nouveau rendez-vous régulier : les petits déjeuners réseau du Steriad.

Les petits déjeuners réseau s'adressent à tous les entrepreneurs, travailleurs indépendants ou télétravailleurs qui ont bénéficié, ou qui souhaitent bénéficier, des services économiques du Steriad. Cet événement mensuel permet aux professionnels de se rencontrer, d'échanger, pour entretenir un réseau, dans un cadre convivial et informel. C'est aussi un espace d'information sur les différents services proposés aux entreprises, et de lien avec les partenaires économiques de la collectivité : chambres consulaires, Région Bretagne, cabinets d'expertise... Des



ateliers thématiques pourront être proposés en fonction des besoins des professionnels.

Plus d'informations sur le site bretagneportede-loire.fr

LA CULTURE AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Mois du film documentaire : un court métrage sur les jeunes du territoire

Aboutissement du projet Jeunes en Trans, « Alors s'assit sur un monde soucieux une jeunesse fragile » de Xavier Champagnac, est un court métrage de 36 minutes produit par Bretagne porte de Loire Communauté sur la jeunesse du territoire. Présenté à l'occasion du mois du Doc, ce film est une déambulation dans un territoire rural à la rencontre de jeunes entre 16 et 20 ans. Chacun témoigne avec sincérité de cette période critique de l'existence, où l'on se sent peu écouté et considéré, mal accompagné. Ils évoquent leur avenir à l'heure des choix, à l'âge des possibles, avec, pour certains déjà, un lourd vécu.



Instrumentarium de Bretagne porte de Loire Communauté

Cette année encore a eu lieu le désormais rituel de la remise des instruments de musique fournis par la Communauté de communes aux élèves des écoles de musique Opus 17 et Les Menhirs. Clavier, guitare, violon, batterie, le parc est composé de plus d'une centaine d'instruments, de tout types et de toutes tailles. Contre la signature d'un contrat de location, l'élève repart avec son instrument, prêt à démarrer son année d'apprentissage. En plus de l'instrumentarium, les chèques-musique permettent aux élèves de réduire leurs frais d'inscriptions en école de musique (jusqu'à 50%). Plus de 150 personnes bénéficient de ces dispositifs. Un bel exemple de l'implication de Bretagne porte de Loire Communauté, qui fait de la pratique musicale un élément central de sa politique culturelle.



SYNTHÈSE DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal du Conseil Municipal - 5 JUILLET 2021

Présents : Mme BOISNARD Christine, Mme DUCLOS-BAREL Sandrine, Mme JOUAND Vanessa, M. HUCHET Thierry, M. HUREL David, M. ROBERT Michel, M. NIMAL Gérald, Mme ROUILLE Océane, Mme ROUX Laurence, M. TOINEL Alain, M. VACHEROT Romain,

Absents représentés : M. DELEFOSSE Pierre par M. ROBERT Michel, M. DUGAST Etienne par M. NIMAL Gérald, Mme LOUIS Gwénola par Mme BOISNARD Christine, Mme HENNINOT Emmanuelle par Mme ROUX Laurence,

Secrétaire de séance : M. HUREL David

Approbation du PV de séance du 4 juin 2021

Convention mutualisée passée avec le CDG 35 pour le Délégué à la Protection des Données - délibération 2021-36

Afin de bénéficier d'une mission mutualisée d'un délégué à la protection des données, la convention de services entre la communauté de Communes et le CDG 35 est renouvelée jusqu'au 31 décembre 2026. La Communauté de Communes assurera auprès du CDG35 le versement du coût de cette prestation de services et la commune de Tresbœuf remboursera à l'intercommunalité la part qui lui revient, soit 401,60€ par an.

Approbation à l'unanimité

Demande de participation aux charges de fonctionnement pour la scolarisation d'enfants auprès de la commune de Janzé - délibération 2021-37

La ville de Janzé a demandé à la commune de Tresbœuf de participer aux charges de fonctionnement pour la scolarisation de deux enfants sur leur commune pour un montant total de 1622,38 € (306,56€ pour un enfant de CP et 1315,82€ pour un enfant de PS).

Approbation à l'unanimité

Abrogation de la délibération 2020-17 portant engagement de la commune pour le maintien des commerces de proximité - délibération 2021-38

La délibération du Conseil Municipal n°2020-17 du 6 mars 2020 portant engagement de la commune pour le maintien des commerces de proximité est contraire à la politique locale du commerce définie en 2018, qui prévoit que seule la Communauté de Communes est compétente pour l'aide financière directe aux entreprises (délibération communautaire du 15 novembre 2018).

12 voix pour et 3 abstentions.

Convention d'utilisation des locaux de l'école pour l'ALSH du 7 juillet au 28 août 2021 - délibération 2021-39

L'évolution de la fréquentation du centre de loisirs communal (ALSH) nécessite une adaptation des conditions d'accueil des enfants. Cet accueil, confié à la Fédération Léo Lagrange Ouest, est actuellement assuré dans la Maison des Familles qui ne permet pas d'assurer une gestion sereine des différentes tranches d'âge lorsque les enfants sont nombreux. Afin de favoriser des temps plus calmes et des activités différenciées pour les plus petits, le groupe des moins de 6 ans sera accueilli dans une partie des locaux de l'établissement Sainte-Catherine de Sienne. Une convention tripartite d'utilisation des locaux de l'école sera signée entre la mairie, l'établissement scolaire et le



prestataire Léo Lagrange Ouest pour la période du 7 juillet au 28 août 2021. Les principaux engagements de la mairie porteront sur la prise en charge du ménage, des factures d'EDF et d'eau, des produits d'hygiène et d'entretien et d'une éventuelle majoration de l'assurance pour la période d'occupation.

Approbation à l'unanimité

Opération « petits boulots » 2021

L'opération « Petits Boulots 2021 » lancée par La Communauté de Commune BPLC permet de financer trois jeunes vacataires sur des contrats de 17h durant la période du 7 juillet au 31 août 2021. Le coût de la vacation s'élèvera à 10,25€ brut de l'heure (environ 240€ pour une vacation de 17h). Les salaires seront imputés sur la ligne budgétaire afférente aux contrats à durée déterminée. Huit candidatures ont été réceptionnées. Afin d'encourager les jeunes de la commune, le Conseil Municipal souhaite recruter les huit candidats.

13 voix pour et 2 contre.

Point sur l'intervention de Voltalis

Le Pays des Vallons de Vilaine, Bretagne Porte de Loire Communauté et les bailleurs sociaux ont conventionné avec la société Voltalis pour développer une solution d'effacement de consommation électrique chez les particuliers. Le principe, sur la base du volontariat, est d'écarter les pics de consommations électriques liés au chauffage et qui impactent le réseau. Il constitue également une économie d'énergie pour les foyers et une réduction d'émission de CO2.

Avis favorable

Point sur le dossier de reprise de la boulangerie

L'ancienne boulangerie a été visitée avec un architecte, pour un avis sur l'état et le potentiel du bâtiment. Ce dernier se trouve dans un état de dégradation très avancé (sanitaire, structurel, présence importante d'amiante). La nature et le coût des travaux risquent d'être assez similaires à ceux de la boucherie.

Le Conseil Municipal décide de ne pas se positionner pour la reprise du bâtiment de la boulangerie et poursuit sa réflexion sur la dynamisation du bourg.

Point sur les travaux de voirie - PATA et travaux de rénovation 2021-40

Le point à temps automatique (PATA) fait l'objet d'un marché à bon de commande de la communauté de communes qui permet à la commune de réaliser une commande annuelle de 30 tonnes maximum. Un devis a été reçu de l'entreprise EUROVIA titulaire du marché, pour un montant de 20 605€ HT (24 726 € TTC) et une intervention fin juillet. Ces travaux seront imputés en section de fonctionnement. Des demandes de devis ont été réalisées auprès de plusieurs entreprises de travaux publics, pour réhabiliter des sections de voirie communale (secteurs de la Mondrais / la Ville Jean, du haut Verrion, de Pussac et de l'impasse des Bleuets). Trois entreprises ont déposé une offre :

- Entreprise EUROVIA pour un montant de 101 409,50€ HT soit 121 691,40€ TTC,

- Entreprise PIGEON Travaux Publics pour un montant de 152 453,55€ HT soit 182 944,26€ TTC,

- Entreprise COLAS pour un montant de 89 798,96€ HT soit 107 758,75€ TTC.

Ces offres ont été comparées à la fois sur le plan technique et financier par la commission « voirie ».

Approbation à l'unanimité : devis présenté par la société EUROVIA pour les travaux de PATA et devis présenté par l'entreprise COLAS pour les travaux de rénovation.

Information lotissement de la Prairie

Le maître d'œuvre, le cabinet d'architecture STUDIO 1984, a été reçu en vue de relancer et actualiser le projet. Ce dernier a fait savoir qu'il ne souhaitait pas poursuivre la mission. En 2018, la mairie avait déjà mis en demeure ce prestataire de reprendre sa mission. À ce jour, le bilan financier prévisionnel indique un montant opérationnel de 610 895 € HT, dont 418 981€ HT de travaux (certains éléments n'étant pas encore intégrés, en particulier la défense incendie). Le reste à charge pour la commune, après cession des 11 lots, s'élève à 371 443 € HT. La mission d'accompagnement des décideurs locaux de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) a pris connaissance du bilan financier prévisionnel et alerte sur le caractère excessivement déficitaire de l'opération. Il est donc proposé de relancer un marché de maîtrise d'œuvre pour optimiser et équilibrer financièrement le projet et finaliser les études. L'objectif serait de réaliser les travaux de viabilisation en 2022.

Le Conseil Municipal décide de relancer le cabinet d'architecture STUDIO 1984 pour obtenir la lettre de démission du maître d'œuvre et tous les documents élaborés dans le cadre de sa mission de maîtrise d'œuvre.

Informations diverses

Action solidaire « recyclage des bouchons »

M. HUCHET informe le Conseil Municipal qu'il a eu un contact avec l'association « 1 Bouchon, 1 Sourire » qui collecte des bouchons en plastique et en liège. L'association propose de déposer deux containers en mairie pour réaliser cette collecte. Les bouchons recyclés permettront de récolter des fonds qui seront versés à des personnes en situation de handicap. Le Conseil Municipal approuve cette campagne de collecte et propose de diffuser l'information sur les supports de communication de la commune.

Avis sur la prolongation des contrats - assurance Groupama

Mme la Maire informe le Conseil Municipal qu'un point de situation a été effectué avec la société d'assurance GROUPAMA. Dans un souci de simplification des procédures administratives, Groupama propose de supprimer la notion de date de terme qui figure sur les contrats. De ce fait, les contrats seront reconduits tacitement chaque année.

Mme DUCLOS-BAREL, en qualité de membre de la caisse locale de l'assurance GROUPAMA, informe le conseil municipal que trois jours de formation sont prévus sur le thème « des gestes qui sauvent » les 26, 27 et 28 janvier 2022. Mme la Maire approuve ces actions et propose de participer à diffuser cette information grâce aux différents supports de communication de la commune.

Installation d'un portail à l'entrée de la cour de la Maison des familles

Le choix s'est porté sur un portail coulissant avec un portillon spécifique pour l'accès piéton et les réponses des entreprises sont en attente de réception.

ALSH

Des investissements sont à prévoir pour l'accueil des enfants à la maison des familles pour la période d'été (tables, aspirateur, rideaux occultants pour la chaleur d'été, voile d'ombrage dans la cour). Des nuisances créées par les nombreux chats présents aux alentours sont également constatés sur le site.

Bulletin municipal d'été

L'agenda a été très chargé et les articles sont nombreux pour ce numéro. De ce fait, l'élaboration du bulletin a pris une semaine de retard. Compte-tenu des délais de mise en page et d'impression, la distribution pourrait commencer à partir du 14 juillet 2021.

Travaux

L'entreprise Patrick LOUIS a fait savoir qu'elle n'avait plus la disponibilité pour réaliser les travaux sur espace public qui lui avaient été confiés. Conformément au code des marchés publics, les travaux doivent faire l'objet d'une mise en concurrence. Une demande de devis sera donc relancée.

Procès-verbal du Conseil Municipal - 3 SEPTEMBRE 2021

Présents : Mme BOISNARD Christine, M. DELEFOSSE Pierre, Mme DUCLOS-BAREL Sandrine, Mme HENNINOT Emmanuelle, M. HUCHET Thierry, M. HUREL David, Mme JOUAND Vanessa, Mme LOUIS Gwénola, M. ROBERT Michel, M. NIMAL Gérald, Mme ROUILLE Océane, Mme ROUX Laurence, M. TOINEL Alain, M. VACHEROT Romain.

Absents représentés : M. DUGAST Etienne par M. NIMAL Gérald

Secrétaire de séance : Mme LOUIS Gwénola

Approbation du PV de séance du 5 juillet 2021

Participation aux charges de fonctionnement pour la scolarisation d'un enfant en classe ULIS de la commune de Retiers - délibération 2021-41

M. VACHEROT présente la demande de la ville de Retiers qui a adressé un décompte pour les enfants de la commune de Tresbœuf scolarisés dans la classe ULIS de l'école privée de Retiers s'élevant à 381,99€.

Approbation à l'unanimité

Tresbœuf

est sur  IntraMuros



Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

Autonomisation financière pour l'exercice comptable et budgétaire 2022 du budget annexe de l'assainissement - délibération 2021 - 42

Mme BOISNARD expose la demande d'autonomisation financière du budget annexe de l'assainissement adressée en date du 6 juillet 2021 par la Direction Régionale des Finances Publiques de Bretagne et d'Ille et Vilaine (article L.1412-1 du CGCT). Le budget annexe de l'assainissement de Tresbœuf ne dispose pas de compte de trésorerie 515 permettant de constater tous les décaissements et les encaissements de ce budget. Approbation à l'unanimité

Avis du Conseil Municipal sur les délibérations du Plan local d'urbanisme intercommunal de BPLC - délibération 2021 - 43

Mme la Maire rappelle que depuis le début de l'année 2021, les élus référents à l'urbanisme des communes ont été sollicités pour faire remonter les besoins d'évolution du PLUIH et travailler sur ces points. Elle souligne les points pour lesquels la commune de Tresbœuf est concernée.

Le Conseil municipal, après débat et à l'unanimité, émet un avis favorable au projet d'évolutions du PLUIH telles que présentées dans le dossier notifié, assorti de remarques concernant le point : «Ajouter quelques interdictions de changement de destination de commerces en centre-bourg.»

Après étude des possibilités de reprise de l'ancienne boulangerie, l'état du bien ne permet pas une opération de réhabilitation économiquement viable. Après une longue période de recherche, aucun preneur pour une activité commerciale ne s'est manifesté. En revanche, des offres ont été déposées pour une affectation à usage d'habitat. La mairie souhaite donc renoncer à l'interdiction de changement d'affectation pour le bien situé au 8 rue des merisiers (AB416) afin d'éviter que le bien reste vacant. Par ailleurs, la commune étudiera d'autres possibilités d'implantation pour une boulangerie.

Avenant Léo Lagrange – ALSH - délibération 2021 - 44

Dans le contexte de crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, il n'a pas été possible pour le délégataire de réaliser les engagements prévus dans le contrat de DSP à compter du 16 mars 2020. Les Parties se sont rapprochées dans le but de réajuster conjointement les modalités d'exécution du contrat. Sur la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, l'équilibre financier du contrat est donc revu tant en charges qu'en produits. Un excédent de 1513€ est constaté, notamment en lien avec la prise en charge par l'Etat du chômage partiel des salariés et le maintien d'aides forfaitaires de la CAF. Par ailleurs, l'augmentation du nombre d'enfants et les problématiques d'adaptation de la Maison des Familles, entraîne une gestion complexe du groupe. Cette réalité, couplée au développement du lien aux familles (communication, gestion des conflits et impayés), mobilise la directrice au-delà de son temps de travail actuel.

Le Conseil Municipal, après débat et à l'unanimité, décide de ne pas récupérer le trop-perçu de 1513€, afin que l'association mobilise cette somme pour augmenter le temps de travail de la direction d'une heure par semaine scolaire de septembre 2021 à juillet 2023 (échéance du contrat) et autorise Mme la Maire à signer toute pièce à intervenir.

Rapport d'activités 2020 de la communauté de communes Bretagne Porte de Loire Communauté - délibération 2021 - 45

Mme la Maire présente le rapport d'activités 2020 de la com-

munauté de communes BPLC.

Approbation à l'unanimité

Soutien aux initiatives du CDG35 pour faire évoluer les instances médicales

Le CDG 35 rencontre des difficultés pour assurer le secrétariat des instances médicales et proposer un service de médecine du travail à la hauteur des sollicitations des collectivités. Dès octobre 2021, le CDG 35 ne pourra plus réunir assez de médecins pour siéger dans les Commissions de Réforme qui statuent sur les dossiers médicaux des agents. Les conséquences humaines et financières seront importantes pour les personnes et les collectivités employeuses.

Beaucoup de Maires souhaitent exprimer leur soutien aux initiatives du CDG 35 par un vœu pour :

- Une refonte du fonctionnement des instances médicales avec des actions de sensibilisation des médecins généralistes et experts pour y participer,
- Un renforcement du statut des infirmières en santé au travail, comme dans le secteur privé,
- Un allègement des conditions de recrutement des médecins de prévention.

14 voix pour le vœu et 1 abstention

Point sur la convention Panneau Plan de ville Bois

La commune et le fournisseur Groupe Media Plus Communication sont liés par contrat pour la mise à jour du panneau plan de ville/informations municipales installé sur la commune depuis 2007. Ce panneau est financé par la publicité des acteurs économiques et la commune a pour seule obligation la mise à jour de ce panneau tous les 2 ans.

Le 19 juillet 2021, le fournisseur a demandé à la commune de se positionner sur la mise à jour de ce plan (dernière mise à jour datant du 8 février 2019).

La commune peut, soit remplacer les partenaires annonceurs, soit céder le mobilier à hauteur de 500€ HT, soit déposer le mobilier afin qu'il soit récupéré par le fournisseur.

Compte tenu de l'absence d'usage constaté du panneau, du développement des outils numériques et de l'opportunité de remplacement par un panneau numérique à court terme, le Conseil Municipal, après débat décide de déposer le mobilier afin qu'il soit récupéré par le fournisseur. Une réflexion sera menée pour déterminer une meilleure solution d'affichage.

Bilan de l'opération « Petits boulots » 2021

Du 9 au 23 juillet 2021 et du 16 au 20 août 2021, la commune a accueilli 8 jeunes mineurs dans le cadre de l'opération « petits boulots ». Ils ont réalisé des tâches d'entretien des locaux, des travaux de peinture, des tâches administratives, des travaux d'entretien des espaces verts et un inventaire des clés de l'ensemble des bâtiments communaux.

Ils ont effectué 17h par semaine pour un salaire de 140,25€ net (174,25€ brut), soit un coût pour la commune de 246,68€ (salaires chargés). Trois salaires seront remboursés par la Communauté de Communes Bretagne Porte de Loire Communauté. Le Conseil Municipal remercie ces 8 jeunes pour le travail accompli et souligne l'intérêt pédagogique de l'opération « petits boulots ».

Point sur la boucherie et logement social

Suite à quelques retards dans le traitement de la situation administrative des preneurs, le bail commercial a été signé le 4 août. Les clés du local ont été remises à cette date et les commerçants ont procédé aux aménagements intérieurs. La

boucherie ouvrira officiellement le 7 septembre.

Il reste une levée de réserve sur le logement (lot sanitaires). Un nouvel échange a eu lieu avec NEOTOA, pour avancer sur la contractualisation. En lien avec l'Agence Départementale de Bain-de-Bretagne, un dossier de conventionnement APL doit être déposé. Celui-ci permettra ensuite de finaliser la contractualisation avec le bailleur social et de déposer la demande de subvention au titre du Logement PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) auprès du Département. La commission d'attribution NEOTOA étudiera ensuite les dossiers éligibles.

Mme LOUIS présente le bilan financier des travaux tout corps d'état, à ce jour : le marché global représente un montant de travaux de 576 076,62€ HT soit 691 291,94€ TTC pour un marché initial de 575 494,84€ HT soit 690 593,81€ TTC (commerce : 446 707,12€ HT soit 536 048,54€ TTC et logement : 128 787,72€ HT soit 154 545,26€ TTC)

Travaux d'extension du réseau d'eaux usées sur voirie au lieu-dit « les Chambrettes »

Le lieu-dit Les Chambrettes est intégré au secteur d'assainissement collectif de la commune. Dans le cadre de dépôts de permis de construire et de la construction progressive de logements sur ce secteur, il convient de prolonger le réseau public d'assainissement pour permettre la viabilisation et le raccordement des nouvelles habitations.

Conformément au Code de la santé publique et au Code général des collectivités territoriales, les propriétaires des constructions existantes doivent obligatoirement se raccorder dans un délai de deux ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte.

Afin de ne pas bloquer les projets de construction en cours et régulariser la situation des constructions existantes, il est nécessaire de lancer une étude de maîtrise d'œuvre, suivie de travaux dans les meilleurs délais. Dans le cadre de la convention contractée avec le Département (CM novembre 2020), une mission d'accompagnement sera sollicitée auprès de l'Agence Départementale de Bain-de-Bretagne.

Informations diverses

Dégât des eaux salle JBC

Suite aux pluies importantes cet été, le hall de la Salle Jean-Baptiste Chevrel a subi un dégât des eaux. L'assurance Groupama a été sollicitée sur ce dossier car l'assurance dommages/ouvrages n'avait pas été souscrite au démarrage du marché de travaux.

Point sur le personnel technique

Un poste d'agent technique est actuellement vacant et fait l'objet d'une mission de remplacement. La mairie va procéder à une transformation du poste afin de recruter un agent de maîtrise avec une spécialisation espaces verts.

Procès-verbal du Conseil Municipal - 4 OCTOBRE 2021

Présents : M. DELEFOSSE Pierre, Mme DUCLOS-BARELSandrine, M. DUGAST Etienne, Mme HENNINOT Emmanuelle, M. HUCHETThierry, M. HUREL David, Mme JOUAND Vanessa, Mme LOUIS Gwénola, M. ROBERT Michel, M. NIMAL Gérald, Mme ROUX Laurence, M. TOINELAlain, M. VACHEROT Romain

Absents représentés : Mme BOISNARD Christine par Mme LOUIS Gwenola, Mme ROUILLE Océane par Mme ROUX Laurence

Secrétaire de séance : M. VACHEROT Romain

Approbation du PV de séance du 3 septembre 2021

Intervention de la Société INGEROP - restitution de l'étude de structure de la salle de sport, de la médiathèque et de l'église.

Le diagnostic de la salle de sport, qui s'est porté sur la vérification de l'état visuel de la couverture et sur la vérification au calcul de la charpente, montre que la charpente actuelle ne permet pas d'accueillir de nouvelles surcharges (isolant, radian ou panneaux photovoltaïques). Plusieurs actions en toiture et un renforcement de la charpente peuvent toutefois être envisagés.

Concernant le presbytère, la vérification au calcul du plancher du rez-de-chaussée indique qu'il est recommandé de limiter les charges à 400kg/m², ce qui reste compatible avec l'usage actuel du local. Il est aussi recommandé de réaliser un diagnostic parasitaire et de traiter les bois en fonction des résultats.

Suite au diagnostic de l'église, la société INGEROP recommande de surveiller l'évolution des fissures à l'angle nord-est du bâtiment et d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales à l'angle sud-ouest du bâtiment pour limiter les remontées d'humidité constatées (présence de salpêtre).

Elle préconise également de limiter le public sur le balcon (10 personnes maximum) et de réaliser un diagnostic parasitaire des structures bois avec un traitement du bois en conséquence. Par ailleurs, le bureau d'étude attire l'attention sur la dangerosité du garde-corps du balcon qui ne respecte pas la hauteur réglementaire de 1m et présente un risque réel de chute.

Le retour du diagnostic thermique pour ces bâtiments est attendu début novembre.

Instauration d'un fonds de concours communautaire pour l'année 2021 - délibération 2021-46

Depuis 2019, les élus communautaires ont décidé de faire évoluer l'enveloppe réservée à la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) pour éviter de pénaliser la communauté de communes sur le montant de sa Dotation Globale de Fonctionnement.

Pour 2021, l'enveloppe de calcul initial de la DSC s'élèverait à 1 161 197 €, à laquelle il faut déduire le contingent incendie propre à chaque commune (501 239 €) et ajouter les compensations versées par le SDIS pour les communes qui emploient des pompiers volontaires (4 000 €) soit 663 958 €.

Le montant de Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) final pour 2021 représenterait 331 979 € répartis sur les communes de la communauté de communes.

La commune de Tresbœuf pourrait bénéficier d'un montant de 16 224 €.

Approbation à l'unanimité

Partenariat avec la Communauté de communes pour l'achat d'un panneau lumineux - délibération 2021-47

Selon le principe adopté par la communauté de communes pour l'acquisition de panneaux lumineux, les communes bénéficiaires de l'opération doivent s'engager à reverser à la Communauté de Communes, sous forme de fonds de concours, 50% du coût HT du panneau (pose comprise).

Les communes doivent prendre à leur charge la réalisation des socles béton, l'amenée des réseaux électrique et informatique, et les abonnements pour les liaisons informatiques.

L'entreprise CENTAURE a été retenue pour l'acquisition du

matériel : un panneau simple face au prix de 10 380€ HT (fourniture, pose, raccordement – hors génie civil). BPLC passe commande et prend également en charge le contrat de maintenance.

Approbation à l'unanimité

Modification statutaire de la Communauté de communes « Bretagne Porte de Loire Communauté » - délibération 2021-48

Les services communautaires, aujourd'hui installés au siège localisé au 42 rue de Sabin à Bain de Bretagne, vont déménager dès la fin du mois de septembre pour rejoindre l'immeuble tertiaire « le Stériad » (propriété de la Communauté de communes) situé sur le Parc d'activités de Château Gaillard au 2 allée de l'Ille à Bain de Bretagne. Ce déménagement permettra d'offrir non seulement un espace de travail plus fonctionnel et plus spacieux, mais aussi de regrouper les services communautaires avec la Maison de l'Emploi et des Services gérée par la Communauté de communes.

De ce fait, le 14 septembre 2021, le Conseil Communautaire s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la modification de l'article 3 des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté de façon à intégrer la nouvelle adresse du Siège de la Communauté de Communes à compter du 1er janvier 2022. 14 voix pour et 1 abstention

Accompagnement du Pays des Vallons de Vilaine à la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie en lien avec la Région Bretagne - délibération 2021- 49

Le Pays des Vallons de Vilaine, dans sa mission de Conseil en Energie Partagé (CEP), propose aux collectivités un accompagnement complet pour le montage technique et administratif des dossiers de Certificats d'Economies d'Energie; ainsi que leur valorisation financière auprès des acteurs du marché en tant qu' « Opérateur ».

La répartition du produit de valorisation financière des CEE est fixée, par convention avec le Pays des Vallons de Vilaine, à 80% du montant revenant à la collectivité et 20% revenant au Pays des Vallons de Vilaine pour le financement du service de Conseil en Energie Partagé.

Approbation à l'unanimité

Convention APL pour le logement social 1 rue des mimosas - délibération 2021-50

Le logement social au-dessus de la boucherie est dorénavant achevé. Il convient de solliciter le conventionnement APL auprès du Département, pour déposer ensuite la demande de subvention au titre du logement social PLUS et signer la convention de gestion avec le bailleur social NEOTOA. La commission d'attribution de NEOTOA pourra alors attribuer le logement sur la base des demandes reçues et éligibles.

Approbation à l'unanimité

Procédure de recrutement pour les services techniques

En raison des mouvements de personnel dans les services techniques de la commune, deux recrutements vont être lancés :

- 1 agent de maîtrise pour l'encadrement de l'équipe des services techniques,
- 1 agent des espaces verts.

Informations diverses

Point sur les commissions communales

- *Commission « communication »* :

L'inauguration de la boucherie et du logement social, avec

les partenaires du projet, aura lieu le jeudi 21 octobre 2021. La sortie du bulletin d'automne est prévue pour les vacances de la Toussaint. La commission commence à préparer les activités pour Noël.

- *Commission « urbanisme »* :

Mme la Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu un courrier de la société QUENEA, concernant le projet de parc éolien « Les Barbettes », pour une demande de prorogation du permis de construire pour un an, instruite par le Préfet. Par ailleurs, elle informe sur les sollicitations pour des projets éoliens et parcs photovoltaïques.

Concernant le lotissement la prairie, suite au courrier de renonciation du maître d'œuvre « Studio 1984 », il convient soit d'engager un nouveau contrat de maîtrise d'œuvre, soit d'envisager une délégation de maîtrise d'ouvrage à un aménageur, soit de céder l'opération à un aménageur privé.

La commune s'est rapprochée du Pays des Vallons de Vilaine pour travailler sur une réflexion globale de stratégie communale à travers les différents axes du projet urbain (logement, espace public, équipements, commerces...) Possibilité d'accompagnement financier via l'Agence Nationale de Cohésion Territoriale.

Mme la Maire a relancé NEOTOA pour travailler sur le nouveau projet de lotissement.

- *Commission « jeunesse et sport »* :

M. VACHEROT dresse le bilan positif du forum des associations. Le centre de loisirs atteint sa capacité d'accueil maximum et des règles de priorité ont dû être instaurées. La délocalisation dans les locaux de l'école Sainte Catherine de Siennes cet été a été très appréciée par les familles, mais est difficile de reproduire sur les petites vacances.

- *Commission « voirie »* :

M. TOINEL informe le conseil municipal de la fin des travaux de Point à temps automatique (PATA) sur les voiries communales. En raison des retards des travaux du Syndicat des eaux de la forêt du Theil (SIEFT), dont l'achèvement devait avoir lieu initialement fin juin, les travaux de réhabilitation de voirie du Bas Tresbœuf ne pourront être réalisés qu'à partir du mois d'avril 2022.

Rencontre à venir avec l'agence départementale sur la question de la sécurisation des trois entrées de bourg.

La pompe du puit artésien du stade est tombée en panne, et a été réparée en urgence pour un montant de 1800 HT.

- *Commission « bâtiments »* :

Mme LOUIS informe qu'un portail coulissant et portillon fixe va être installé pour sécuriser l'accès au centre de loisirs, pour un montant de 7 860€ HT. Pour le moment, il ne sera pas motorisé mais cette option est prévue. Le contrat actuel de maintenance des extincteurs était arrivé à son terme : diagnostic des extincteurs effectué et plusieurs entreprises consultées pour l'achat ou la location et la maintenance des extincteurs. L'entreprise Norméo, présente à la fois les tarifs les plus avantageux et la meilleure qualité de service.

Chats errants

Mme la Maire informe le Conseil Municipal de la réalisation d'une capture de chats errants sur plusieurs sites d'importante concentration et pour lesquels des plaintes ont été reçues.

L'intervention sera réalisée par SACPA Chenil Service.

Recyclage des bouchons

M. HUCHET informe le Conseil Municipal que les containers

pour les bouchons en plastique et les bouchons en liège sont arrivés en mairie.

Réponse recours gracieux

Mme la Maire informe le conseil municipal qu'elle a obtenu une réponse positive à la demande de recours gracieux concernant la subvention de l'aire de loisirs perçue par la mairie lors du précédent mandat. Sur les 12 360€ initialement réclamés par la Région, la commune devra bien restituer la partie trop perçue de la subvention soit 6 180€. La partie amende (6 180€) a été annulée.

Procès-verbal du Conseil Municipal - 5 NOVEMBRE 2021

Présents : Mme BOISNARD Christine, M. DELEFOSSE Pierre, M. DUGAST Etienne, M. HUCHET Thierry, M. HUREL David, Mme JOUAND Vanessa, Mme LOUIS Gwénola, M. NIMAL Gérald, M. ROBERT Michel, Mme ROUILLE Océane, Mme ROUX Laurence, M. TOINEL Alain, M. VACHEROT Romain

Absents représentés : Mme HENNINOT Emmanuelle par Mme ROUX Laurence, Mme DUCLOS-BAREL par M. NIMAL Gérald

Secrétaire de séance : M. TOINEL Alain

Approbation du PV de séance du 4 octobre 2021

Présentation du rapport d'activité 2020 du SMICTOM par Mme GARDAN, Présidente du SMICTOM et M. LERAY, vice-président du SMICTOM

Mme GARDAN présente le rapport et remercie les agents de la société COVED qui ont assuré le ramassage des déchets durant la période du COVID.

Mme GARDAN et M. LERAY soulignent que le SMICTOM a pour objectif d'être plus vertueux en matière de gestion « des déchets verts » notamment par des actions de pédagogie et de communication.

En ce qui concerne l'augmentation des redevances pour le ramassage des ordures ménagères, ils expliquent que le SMICTOM doit faire face à une augmentation des charges liées au renouvellement des marchés publics ainsi qu'à une perte de recettes transférées vers les communautés de communes en raison de disposition réglementaire de l'Etat.

Acquisitions à titre gratuit rue des Chardonnerets - délibération 2021-51

Dans le cadre des travaux d'élargissement et d'aménagement de voirie réalisés rue des Chardonnerets, un document d'arpentage a été produit par un géomètre pour délimiter des emprises foncières privées à intégrer dans le domaine public. Des actes notariés ont permis d'effectuer des sessions à titre gratuit au bénéfice de la commune. Toutefois, les régularisations foncières n'ont pas encore été menées sur l'ensemble du linéaire de voirie.

Afin de finaliser les cessions, en lien avec l'office notarial en charge dossier, il est nécessaire de mettre à jour la liste des parcelles et des données propriétaires. Les régularisations seront à titre gratuit rue des chardonnerets et les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Approbation à l'unanimité

Renouvellement de la convention SACPA/Chenil Service du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022-délibération 2021-52

Mme la Maire rappelle que la commune a un contrat de prestation de service avec la société « Chenil Services » - Groupe

SACPA, unique prestataire de fourrière animale sur le département. Au 31 décembre 2021, il est nécessaire de reconduire le contrat pour 1 an, reconductible par tacite reconduction trois fois. Le prix est basé sur un forfait annuel calculé en fonction du nombre d'habitants indiqué au recensement légal connu de l'INSEE (recensement de la population 2018 en géographie au 01/01/2021) soit 1266 habitants X 0,856 €HT = 1 083,70 € HT (1 300,44€ TTC) pour l'année 2022.

Approbation à l'unanimité

Forfait communal versé au titre du contrat pour l'école communale Ste Catherine de Siennes - année 2021-2022 - délibération 2021-53

La circulaire relative à la fixation du coût moyen départemental pour l'année 2021-2022 oblige la commune à verser à l'école privée le forfait communal (article L.442-5-1 du Code de l'Education). Les montants sont les suivants :

- 384 € par élève en élémentaire (hors charges à caractère social)

- 1 307 € par élève en maternelle (hors charges à caractère social)

La commune ne disposant pas d'école publique, ce montant par élève ne peut excéder le coût moyen départemental indiqué. Ce montant comprend un ensemble de dépenses de fonctionnement.

Approbation à l'unanimité

Modification des membres de la commission communication - délibération 2021-54

La commission « communication » souhaite renforcer son équipe, par l'ajout de Mme JOUAND Vanessa, conseillère municipale. Approbation à l'unanimité

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2020

Le Conseil Municipal, après débat et à l'unanimité, reporte la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2020 au Conseil municipal du 6 décembre 2021.

Rapport d'activité de l'année 2020 du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35)

Le Conseil Municipal, après débat et à l'unanimité, reporte la présentation du rapport d'activité de l'année 2020 du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35) au Conseil municipal du 6 décembre 2021.

Informations diverses

Création d'un arrêt de bus (abri et aménagement de voirie) au lieu-dit « Les Touchettes » pour les transports scolaires des collégiens et des lycéens de la commune

Suite à différents échanges avec le service transport de la Région et afin de répondre aux demandes des familles utilisatrices des transports scolaires, il est nécessaire de créer un nouvel arrêt de bus au lieu-dit « Les Touchettes » en prévision de la rentrée 2022-2023. L'aménagement de la voirie et la mise en place d'un abri pourra bénéficier d'une prise en charge financière par la Région Bretagne, à hauteur de 70%. Cette subvention pourra être complétée par une aide au titre de la redistribution du produit des amendes de police, par le Conseil Départemental.

Information relative à l'attribution du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP)

Le montant attribué par le Conseil Départemental à la com-

mune au titre du FDPTP s'élève à 28 255€ pour l'année 2021.

Saisine du Comité Technique pour l'augmentation du temps de travail de l'agent d'accueil

Le service administratif fait face à une forte augmentation des demandes d'urbanisme, des demandes liées à la gestion funéraire, à un besoin croissant d'accompagnement dans les démarches administratives et un suivi spécifique lié au contexte sanitaire persistant. Pour répondre à l'ensemble de ces besoins constants, il devient indispensable d'augmenter le temps de travail de l'agent d'accueil à 100% (actuellement à 80%). Il est donc proposé de saisir le prochain Comité Technique (13 déc) pour une modification du temps de travail à compter du 1er trimestre 2022. Une délibération préalable du Conseil Municipal serait alors nécessaire. L'impact sur le budget de fonctionnement 2022 serait de l'ordre de 3 900 € de salaire brut versé annuellement (15 300€ à 80%) et de 2 000€ de charges patronales (7 400€ à 80%) soit un coût total employeur de 5 700€ (22 800€ à 80%).

Volontariat territorial en administration (VTA) au service de l'ingénierie de projets de la commune

Le Volontariat territorial en administration a pour vocation de soutenir les territoires ruraux. Il s'agit de bénéficier des compétences de jeunes diplômés (12 à 18 mois maximum) au service de l'ingénierie de projets des collectivités pour des actions de réflexion, de conception, de mise en œuvre et de réalisation, d'usage/valorisation. L'État aidera la collectivité territoriale dans son recrutement à hauteur d'une aide forfaitaire de 15 000€.

En raison des besoins de la commune à venir (étude d'ensemble, aménagement de secteurs d'habitat, projets de réhabilitation d'équipements publics...), cette opportunité serait à étudier en fonction de l'accompagnement par le Pays des Vallons de Vilaine et d'un possible financement des études par l'ANCT.

La date de clôture est fixée au 1^{er} juin 2022.

Autorisation donnée à Mégalis pour la communication des données communales

Le comité syndical de Mégalis a validé en février 2019 la mise à disposition d'un nouveau service permettant la publication des données publiques. La publication des données publiques doit se faire dans le respect du RGPD et permet d'aider les collectivités à répondre à leurs obligations réglementaires. Le fait de publier des données permet de satisfaire les sollicitations des citoyens ayant le droit de demander à toutes les collectivités territoriales, quelle que soit leur taille, les documents obligatoirement accessibles.

En premier lieu, Mégalis a choisi de se concentrer sur trois jeux de données, peu publiés à ce jour : les données essentielles de la Commande publique, les délibérations et les budgets, envoyés au contrôle de légalité. En ce qui concerne notre commune, le mécanisme de publication automatique pour les budgets et les délibérations est activé depuis le 30 septembre 2021 et ne génère pas de coût supplémentaire.

Pass commerce

Mme LOUIS, en qualité de membre de la commission « développement économique » de la communauté de communes, rappelle que les artisans et commerçants ont la possibilité de solliciter le « Pass commerce » qui leur permet de bénéficier d'une aide pouvant aller jusqu'à 7500€ pour financer des investissements. Sur Tresbœuf, deux dossiers ont été déposés. Les artisans et commerçants sont invités à se renseigner

auprès de la Communauté de communes pour vérifier les conditions d'éligibilité. Une réflexion est en cours pour diffuser largement cette information sur la commune.

Mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique

Mme la Maire informe le Conseil Municipal que Bretagne Porte de Loire Communauté a notifié un marché d'accompagnement pour la mise en œuvre d'un Système d'Information Géographique à l'échelle de BPLC et du territoire voisin de Vallons de Haute Bretagne Communauté. Cet outil cartographique va pouvoir être déployé dans chaque commune. À ce titre, les communes vont devoir réaliser un travail de recherche de tous les plans et cartes, sous formats papier et numérique, qui pourraient être exploitables dans ce système.

Carrefour des Deffaits

M. DUGAST demande des informations au sujet du carrefour des Deffaits qui reste un endroit dangereux pour les automobilistes. Mme la Maire a eu un échange avec des riverains et doit faire le point sur ce dossier avec l'agence départementale.

Cimetière

Mme LOUIS informe qu'elle a été saisie par des habitants sur les problématiques rencontrées dans le cimetière et notamment l'accessibilité au fond du cimetière pour les personnes âgées, suite à la formalisation de l'interdiction de stationner côté voirie. Cette mesure de sécurisation routière a été mise en œuvre le long de la voirie départementale, suite aux échanges avec le Département et les besoins exprimés de mise en sécurité des flux piétons : problème de vitesse conjugué au déport des véhicules et poids lourds, lorsque des voitures sont garées le long de la voirie d'un côté ou de l'autre. La commission « Espaces Publics » va travailler rapidement sur les questions suivantes : réaménagement des allées principales en matériau roulant (type béton) pour améliorer la circulation des personnes à mobilité réduite, création d'un point d'eau et implantation de poubelles à l'entrée côté parking, mise en place de bancs.

Fermeture au public de la mairie le 12 novembre 2021

Mme la Maire informe le Conseil Municipal de la fermeture au public de la mairie le vendredi 12 novembre 2021 afin de permettre aux agents municipaux de finaliser certains dossiers en cours. Le téléphone d'astreinte sera opérationnel.

Procès-verbal du Conseil Municipal - 6 DÉCEMBRE 2021

Présents : Mme BOISNARD Christine, M. DELEFOSSE Pierre, Mme DUCLOS-BAREL Sandrine, M. DUGAST Etienne, Mme HENNINOT Emmanuelle, M. HUCHET Thierry, M. HUREL David, Mme JOUAND Vanessa, Mme LOUIS Gwénola, M. NIMAL Gérald, M. ROBERT Michel, Mme ROUX Laurence, M. TOINEL Alain, M. VACHEROT Romain

Absents représentés :

Mme ROUILLE Océane par Mme ROUX Laurence
Secrétaire de séance : Mme BOISNARD Christine
Approbation du PV de séance du 5 novembre 2021

Rapport d'activité du SMICTOM pour l'exercice 2020 suite à la présentation du 5 novembre 2021- délibération 2021-55

Suite à la présentation du rapport d'activités 2020 du SMIC-

TOM, le Conseil Municipal prend acte et valide le rapport d'activité pour l'exercice 2020 mais regrette l'impact financier lié à la fermeture temporaire de l'usine d'incinération de Rennes. Le Conseil Municipal regrette également qu'aucune solution de proximité ne soit proposée face à la fermeture de la plateforme « déchets verts » et ce, sans délai de prévenance, et souligne que la distance imposée ne semble pas cohérente avec les objectifs de développement durable et de gestion des mobilités.

12 voix pour et 3 abstentions

Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2020 - délibération 2021-56

Approbation à l'unanimité

Rapport d'activité de l'année 2020 du Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35) - délibération 2021-57

Le Conseil Municipal prend acte et valide le rapport d'activité pour l'exercice 2020 à l'unanimité.

Tarif de la redevance d'assainissement collectif 2021-2022 - budget assainissement - délibération 2021-58

En raison des travaux à prévoir dans les prochaines années (plan d'épandage, réseau collectif vieillissant, création de nouveaux réseaux) et du besoin d'autofinancement du budget assainissement, le Conseil Municipal propose d'augmenter la part fixe et la part variable de la redevance assainissement. Cette redevance augmentera chaque année, doucement, afin de ne pas peser lourdement sur les charges des foyers. Une campagne de sensibilisation aux économies d'eau est prévue afin d'accompagner les familles pour réduire leur consommation.

Le Conseil Municipal fixe la part fixe à un montant de 66,50 €, la part variable à un montant de 2€/m³. La part fixe est applicable aux foyers ayant un puit et aux logements vacants. La part variable est applicable aux foyers ayant un puits avec les tarifs suivants : 1 personne = 25 m³ ; 2 personnes = 45 m³ ; 3 personnes = 60 m³ ; au-delà de trois personnes = 25 m³ par personnes supplémentaires.

13 voix pour et 2 abstentions

Tarif du transport scolaire 2021-2022 - délibération 2021-59

Le Conseil Municipal fixe la participation annuelle des familles au transport scolaire communal. Ce tarif est le même que celui qu'applique la Région. Un règlement est en vigueur que les parents et les enfants (si possible) doivent signer.

Le Conseil Municipal fixe la participation annuelle des familles au transport scolaire communal au montant de 130€ par enfant transporté avec une gratuité pour le troisième enfant. La facture sera adressée en janvier 2022 conformément aux demandes des familles. Approbation à l'unanimité

Demande d'admission - Pertes sur créances irrécouvrables - délibération 2021-60

La Direction Générale des Finances Publiques a transmis un état de pertes sur créances irrécouvrables. Il s'agit d'accorder une décharge au comptable sur un état détaillé d'un montant de 120€ qui seront mandatés sur l'article 6541 du budget. En raison du seuil du recouvrement (inférieur à 30€), le comptable ne peut plus recouvrer les sommes dues. Cependant, la Maire peut continuer de poursuivre dans la mesure où il ne s'agit pas d'un effacement de dettes. Cette somme correspond à des factures de 2016 et 2017 pour le

service TAP primaire.

Le Conseil Municipal autorise la demande d'admission - pertes sur créances irrécouvrables pour un montant de 120€.

- Autorise Mme la Maire à signer les documents afférents à cette demande.

- Dit que les crédits sont prévus au budget 2021 sur l'article 6541.

Approbation à l'unanimité

Demande d'acceptation du dont-acte au contrat CN-RACL (Agents Titulaires ou Stagiaires immatriculés à la C.N.R.A.C.L) passé entre le CDG 35 et la CNP relatif à l'augmentation du taux à partir du 1er janvier 2022 - délibération 2021-61

La Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune adhère au contrat d'assurances des risques statutaires négocié par le centre de gestion de la fonction publique territoriale. Ce contrat, conclu pour 4 ans, prévoit une clause de revoyure au bout de 2 ans en fonction de l'évolution de la sinistralité. Celle-ci a augmenté de façon significative et l'assureur CNP demande une révision des taux ou des garanties pour maintenir un équilibre économique du contrat.

Au regard de la sinistralité et de la gravité des arrêts maladie, le taux sera augmenté au 1^{er} janvier 2022 et passera à 5,72%.

Approbation à l'unanimité

Demande de paiement d'un titre de 2017 d'un montant de 2100€ auprès de la commune du Sel de Bretagne pour la scolarisation de 6 enfants domiciliés à Tresbœuf et scolarisés au Sel de Bretagne.

La Direction Générale des Finances Publiques a transmis un titre émanant de la commune du Sel de Bretagne datant de 2017. Ce titre correspond à la participation de la commune de Tresbœuf pour la scolarisation de 6 élèves domiciliés à Tresbœuf. De son côté, la commune de Tresbœuf prend à sa charge la subvention à caractère social de tous les enfants scolarisés à l'école privée de Tresbœuf, quelle que soit leur commune de résidence.

S'agissant d'une part facultative, et par réciprocité, le Conseil Municipal n'est pas favorable au paiement de cette facture.

Accompagnement pour l'étude d'ensemble du Bourg

Mme la Maire présente le document élaboré par le Pays des Vallons de Vilaine pour l'étude d'ensemble du Bourg. L'objectif est d'avoir une vision stratégique d'ensemble sur le logement, les commerces, la culture, la jeunesse, les services et de débiter le développement du lotissement la Prairie rapidement avec l'aide d'un prestataire.

Le Pays des Vallons de Vilaine étant très sollicité, il est nécessaire de prendre une décision rapide afin que le projet de la commune soit inscrit dans leur planning de travail. Cet accompagnement se déroulera en plusieurs phases dont une phase de concertation et de diagnostic avec les habitants. Le planning prévoit un démarrage au premier trimestre 2022 et une fin de travaux en fin d'année 2022 avec une phase d'accélération pour le projet lotissement.

La prestation du Pays des Vallons de Vilaine a un coût inférieur à celle d'un cabinet privé et présente l'avantage d'avoir une bonne connaissance du territoire. Cet opérateur public présente des études visuelles et concrètes qui restent plus lisibles pour la population. A défaut, la Société d'Aménagement et du Développement d'Ille et Vilaine (SADIV) pourrait également être sollicitée.

Dans ce projet d'étude d'ensemble, il est nécessaire de faire appel à un opérateur spécialisé pour mettre en relief tout le potentiel de la commune.

Le Conseil Municipal autorise la commission « urbanisme » à travailler sur ce sujet d'étude d'ensemble du bourg.

Point d'information sur les conventions d'utilisation des bâtiments communaux

La commission « sports et Loisirs » s'est réunie pour mettre à jour toutes les conventions d'utilisation des bâtiments communaux en lien avec les utilisateurs des bâtiments. Elles seront envoyées pour avis aux membres du Conseil Municipal afin d'être présentées en séance au mois de janvier 2022.

Programme Noël et Vœux du Maire

Mme la Maire détaille le programme de Noël et rappelle qu'en raison du contexte sanitaire, les buvettes ne pourront être installées. Elle fait appel à la participation des élus pour gérer la logistique lors de chaque événement.

Les vœux du Maire qui étaient envisagés le 15 janvier 2022 n'auront peut-être pas lieu en raison du contexte sanitaire. Une réflexion est menée pour l'organisation d'un moment festif lorsque la situation sanitaire le permettra, potentiellement au printemps.

Travaux du cimetière

La commission « travaux » a fait le point sur les travaux indispensables au cimetière : accessibilité PMR, réalisation d'allées, abords trottoir, point d'eau dans un souci de confort pour les personnes. Pour ces travaux plusieurs entreprises ont été consultées et ont fourni des devis à la commission :

- L'entreprise COLAS pour un montant de 39 860€ HT
- L'entreprise BARTHELEMY pour un montant de 58 658,50 € HT
- L'entreprise EUROVIA pour un montant de 44 306 HT

Le Conseil Municipal décide de choisir l'entreprise COLAS qui propose une offre complète et régulière pour un montant total de 39 860€ HT.

La réalisation des allées du cimetière peut bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2022. L'aménagement du trottoir doit faire l'objet d'une autorisation préalable du département et peut être éligible à la redistribution du produit des amendes de police.

Point sur les déclarations d'intention d'aliéner (DIA)

11 ventes : le Conseil Municipal prend acte du dynamisme de la commune.

Demande de subvention de l'école privée St François d'Ercé-en-Lamée pour l'organisation d'un séjour scolaire du 9 au 13 mai 2022

La commune a reçu une demande de l'école Saint François d'Ercé-en-Lamée pour une subvention afin d'aider l'établissement à monter un projet de classe découverte. S'agissant d'une école privée, le Conseil Municipal, n'est pas favorable au versement d'une subvention.

Informations diverses

Recrutement au service technique

Les entretiens de recrutement d'un agent de maîtrise et d'un agent technique sont prévus les 14 et 17 décembre 2021.

Point sur l'ALSH

L'ALSH de Tresbœuf est toujours en recherche d'un ou d'une directeur.rice.

En ce qui concerne la capacité d'accueil des enfants, les Maires des communes utilisatrices du service ALSH se sont réunis en comité directeur afin de trouver des solutions communes. L'installation d'un préfabriqué pourrait être une solution temporaire pour augmenter la capacité d'accueil.

Mise aux normes des extincteurs et plans de sécurité incendie

Mme LOUIS informe le Conseil Municipal du diagnostic effectué par l'entreprise NORMEO. Une remise aux normes s'avère nécessaire sur l'ensemble des bâtiments. Les extincteurs et les plans de sécurité seront loués et coûteront 1 214€ à l'année (2 075€ actuellement).

Etude parasitaire de l'église et de la médiathèque

Mme LOUIS informe le Conseil Municipal des résultats de l'étude parasitaire effectuée par l'entreprise INGEROP. La médiathèque est saine mais l'église nécessite des analyses complémentaires sur une partie de la sacristie.

Téléthon

Le Téléthon a remporté un vrai succès. A ce jour, le montant global des dons n'est pas encore communiqué. Le Conseil Municipal remercie l'ensemble des acteurs du Téléthon.

Calendrier des prochains conseils municipaux :

Vendredi 7 janvier 2022, Lundi 7 février 2022, Vendredi 4 mars 2022, Lundi 4 avril 2022, Vendredi 6 mai 2022 et Vendredi 3 juin 2022

AJC TRANS

TRANSPORTS

06 64 47 50 10

ajctrans35@yahoo.com

35320 TRESBOEUF



Commerçants, artisans de la commune,
un emplacement publicitaire
vous est réservé **GRATUITEMENT**
(format unique 80 L x 60 H mm)

Merci de nous faire parvenir vos éléments
avant le **15 juin. 2022**

Prochaines Infos de printemps en avril 2022.

Prochain bulletin municipal : en juillet 2022.

Vos articles (avec photos, logo...)

à déposer à la mairie avant le **15 juin 2022**



COCKTAIL AT HOME

bar à cocktail à domicile



Cocktail at Home est une entreprise qui sera là pour animer vos réceptions

06 58 66 40 87
35320 TRESBCEUF
guillaume.delaunay@orange.fr



AU P'TIT MARCHÉ

Au P'tit Marché 8, place de l'Église
Du mardi au samedi, de 8h15 à 13h et de 16h à 19h30.
Les dimanches et jours fériés, de 8h30 à 12h30.
02.23.08.59.11

A/C

Adeline CREPELLIERE

Secrétaire indépendante

POUR LES PROFESSIONNELS

- Petite comptabilité
- Tâches administratives
- Tâches commerciales
- Réseaux sociaux



POUR LES PARTICULIERS

- Aide dans les démarches administratives

06 99 17 90 26 - crepelliereadeline@gmail.com
<https://adeline-crepelliere-secretaire-a.business.site>



Les Ciseaux DE TRESBOEUF

FEMME - HOMME - ENFANT

Horaires :
mardi au jeudi 9h30/18h30,
vendredi 9h30/19h,
samedi 8h30/16h.
Prendre rendez-vous : **02.23.08.59.11**



CM YOGA

Le bien-être avec vous

Pratique de yoga individuelles et collectives

06 72 03 10 27
celine.malestroit@yahoo.fr
<https://celinemalestroit.wixsite.com/website>



BRS AGENCEMENT
BRS REALIZATION SERVICE

Conception, vente et pose de cuisine aménagée
Fabrication sur-mesure de mobilier d'intérieur
Aménagement de placard

www.brsagencement.fr



Breizh Adom'

Ménage et repassage (professionnels et particuliers)

0683840813 | bzhmarieghr@gmail.com



David Brault
MULTISERVICES

- Tonte des pelouses
- Taille de Haies
- Pose de clôtures
- Elagage
- Création et entretien des potagers
- Entretien et réparation motoculture

09 80 96 28 47 • 06 33 84 66 53